



TCHAD

October 2020

DEMANDE DE DECAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITE DE CREDIT RAPIDE ET ANNULATION DE L'ACCORD AU TITRE DE LA FACILITE ELARGIE DE CREDIT — COMMUNIQUE DE PRESSE, RAPPORT DES SERVICES DU FMI ET DECLARATION DE L'ADMINISTRATEUR POUR LE TCHAD

Dans le cadre de la demande de décaissement au titre de la facilité de crédit rapide et de l'annulation de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit, les documents ci-après ont été publiés et figurent dans le présent dossier :

- Un **communiqué de presse** comprenant une déclaration du président du conseil d'administration.
- Le **rapport des services du FMI** établi par une équipe des services du FMI en vue de son examen par le conseil d'administration le 22 juillet 2020. Ce rapport a été établi à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 7 juillet 2020 avec les autorités tchadiennes sur l'évolution et les politiques économiques du pays qui sous-tendent l'accord conclu avec le FMI au titre de la facilité de crédit rapide. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 15 juillet 2020.
- Une **analyse de viabilité de la dette** établie par les services du FMI et de la Banque mondiale.
- Une **déclaration de l'administrateur** pour le Tchad.

La politique de transparence du FMI autorise la suppression, dans les rapports des services du FMI et autres documents publiés, d'informations délicates au regard des marchés et d'informations qui divulgueraient de façon prématurée les intentions de politique économique des autorités.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Site web : <http://www.imf.org>
Prix : 18 dollars l'exemplaire imprimé



Le conseil d'administration du FMI approuve en faveur du Tchad un décaissement supplémentaire de 68,49 millions de dollars et note l'annulation de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

- Il s'agit du deuxième décaissement au titre de la facilité de crédit rapide (FCR), l'objectif étant de satisfaire les besoins urgents de financement de la balance des paiements qui résultent de la pandémie de COVID-19.
- L'économie tchadienne continue de souffrir fortement du double choc de la pandémie de COVID-19 et de la dégradation des termes de l'échange, qui a entraîné une détérioration des perspectives économiques.
- Le décaissement supplémentaire au titre de la FCR fournira une aide opportune pour satisfaire un besoin de financement urgent afin de limiter les répercussions économiques de la pandémie et d'engager des dépenses de santé essentielles face à cette dernière.

Washington – 22 juillet 2020 Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé aujourd'hui en faveur du Tchad un décaissement au titre de la facilité de crédit rapide (FCR) pour un montant de 49,07 millions de DTS (environ 68,49 millions de dollars, ou 35 % de la quote-part du pays).

Il s'agit du deuxième décaissement en trois mois au titre de la FCR pour satisfaire les besoins de financement extérieur qui résultent de la pandémie de COVID-19 : ce décaissement porte à 133,19 millions de DTS (183,60 millions de dollars) le total de l'aide d'urgence accordée par le FMI au Tchad depuis le début de la pandémie. Le conseil d'administration note aussi l'annulation de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC), qui devait arriver à expiration à la fin septembre 2020.

Le double choc de la pandémie de COVID-19 et de la détérioration des termes de l'échange a entraîné une détérioration des perspectives économiques du Tchad depuis le premier décaissement au titre de la FCR le 14 avril 2020. Depuis lors, les autorités ont adopté des mesures d'endiguement (notamment un couvre-feu et la fermeture des marchés et des magasins non essentiels), qui ont permis de limiter la propagation de la pandémie. Cependant, ces mesures ont eu pour conséquence inévitable de freiner davantage l'économie. Les positions budgétaire et extérieure se sont détériorées aussi, du fait de la baisse des recettes d'exportation et des recettes pétrolières et non pétrolières, en plus des dépenses plus élevées que prévu qui ont dû être engagées pour juguler la crise de la COVID-19.

Les autorités tchadiennes ont continué d'agir vigoureusement pour mettre à niveau le système de santé et limiter les répercussions économiques de la pandémie. Elles ont pris des mesures supplémentaires depuis le premier décaissement au titre de la FCR afin d'aider les ménages et les entreprises à faire face aux conséquences de la pandémie. Le deuxième décaissement du FMI au titre de la FCR fournira une aide opportune en vue de la mise en œuvre des mesures supplémentaires que les autorités prendront pour faire face à la crise de la COVID-19 et en

atténuer les graves répercussions. Les autorités prennent aussi des mesures pour garantir la transparence de l'utilisation des ressources liées à la COVID et à en prendre la pleine responsabilité, avec notamment un audit ex post des dépenses liées à la crise et la publication des contrats de marchés publics liés à la crise.

À l'issue du débat du conseil d'administration au sujet de la demande du Tchad, M. Mitsuhiro Furusawa, directeur général adjoint et président par intérim, a fait la déclaration ci-après :

« Le double choc de la pandémie de COVID-19 et de la détérioration des termes de l'échange continue de peser lourdement sur l'économie tchadienne. Les perspectives macroéconomiques se sont encore détériorées : la contraction de l'économie sera plus marquée et les besoins de financement de la balance des paiements et du budget seront plus élevés. Les perspectives économiques risquent d'être révisées à la baisse.

« En réponse à ces chocs, les autorités continuent de prendre des mesures fortes pour endiguer la propagation du virus au sein de la population et atténuer les répercussions de la crise. Il s'agira principalement d'augmenter les dépenses de santé, de protéger les populations les plus vulnérables des effets de la crise et de venir en aide aux ménages et au secteur privé. Les autorités renforceront aussi la transparence et le suivi de l'aide d'urgence.

« Pour sauver des vies et aider ceux qui sont les plus touchés par la pandémie, les autorités vont laisser le déficit budgétaire se creuser temporairement afin d'accroître les dépenses de santé publique et d'absorber le choc de la forte baisse des prix du pétrole. L'aide d'urgence du FMI contribuera à la riposte des autorités et aidera à mobiliser le soutien des donateurs.

« Une fois que la crise s'atténuera, les autorités devront être prêtes à mettre fin progressivement aux mesures d'urgence temporaires. Un ajustement budgétaire sera nécessaire à moyen terme, d'autant que les prix du pétrole devraient rester bas : il s'agira notamment de mettre fin aux mesures temporaires du côté des dépenses.

« La vulnérabilité liée à la dette publique demeure élevée et les autorités devront continuer de s'abstenir de contracter des emprunts non concessionnels conformément aux engagements qu'elles ont pris dans le cadre de l'initiative de suspension du service de la dette et des modalités de la politique de financement du développement durable de la Banque mondiale. »

Informations supplémentaires

Outil de suivi des prêts du FMI (demandes de financement d'urgence approuvées par le conseil d'administration du FMI)

<https://www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/COVID-Lending-Tracker>

Calendrier du conseil d'administration du FMI

<https://www.imf.org/external/NP/SEC/bc/eng/index.aspx>



TCHAD

DEMANDE DE DÉCAISSEMENT DANS LE CADRE DE L'ACCORD AU TITRE DE LA FACILITÉ DE CRÉDIT RAPIDE ET ANNULATION DE L'ACCORD AU TITRE DE LA FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT

15 juillet 2020

RÉSUMÉ

Contexte. L'économie tchadienne a été fortement pénalisée par le double choc de la pandémie de COVID-19 et de la dégradation des termes de l'échange. Un confinement national visant à endiguer la propagation du virus, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et une baisse des cours mondiaux du pétrole réduisent l'activité économique et pèsent sur les perspectives. Si la riposte des autorités a été opportune et précoce, le choc économique et les mesures d'endiguement provoquent une grave récession, qui se traduit par des coûts sociaux élevés et par des besoins urgents de financement de la balance des paiements et du budget. Ceux-ci sont estimés à 7,0 % du PIB non pétrolier, contre 4,6 % dans le [Rapport pays du FMI n° 20/134](#). La pandémie s'inscrit dans le contexte d'une montée de l'insécurité régionale et intérieure et d'un système de santé déjà fragile, facteurs qui accentuent la vulnérabilité du Tchad.

Demande des autorités. Les autorités sollicitent une nouvelle aide financière au titre du guichet chocs exogènes de la facilité de crédit rapide (FCR-2) pour 49,07 millions de DTS (35 % de la quote-part) afin de répondre aux besoins de financement extérieur découlant des retombées économiques de la pandémie. Cela fait suite à l'approbation par le conseil d'administration le 14 avril 2020 de la demande par les autorités d'une aide équivalant à 60 % de la quote-part au titre de la FCR (FCR-1). La nouvelle demande, si elle est approuvée, portera le total des décaissements au titre de la FCR à 95 % de la quote-part en 2020, d'où un encours de la dette envers le FMI de 299 % de la quote-part, juste en deçà du plafond d'accès cumulé normal au titre du fonds fiduciaire RPC. Compte tenu de la grande incertitude entourant la durée et l'ampleur de la pandémie et des difficultés concrètes à organiser des entretiens approfondis, les autorités annulent l'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC). Cela leur permettrait aussi de bénéficier d'un accès plus élevé aux ressources du FMI au titre de la FCR du fait de la contrainte liée au respect du plafond d'accès cumulé normal.

Recommandations. Compte tenu de l'impact négatif du double choc, les autorités assoupliront temporairement la politique budgétaire afin de faire face à l'importante perte de recettes et aux dépenses d'urgence provisoires. Lorsque la crise perdra de son intensité, un rééquilibrage budgétaire s'imposera, d'autant plus que les cours du pétrole devraient rester bas. Il s'agira notamment de mettre fin aux dépenses temporaires. Il faudra accroître les recettes intérieures et rationaliser les dépenses tout en protégeant les dépenses contribuant au recul de la pauvreté. Comme la vulnérabilité liée à la dette publique reste grande, les autorités devront continuer à s'abstenir de contracter des emprunts non concessionnels.

Approuvé par
David Owen et
Gavin Gray

Rédigé par l'équipe chargée du Tchad, composée de M. E. Gemayel (chef d'équipe), MM. Ben Hassine et Ahmed, Mme S. Abdelrazek (tous du département Afrique), M. R. Green (département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation), M. Y. Cao (département des statistiques), M. J. Ntamitungiro (représentant résident) et M. B. Topeur (économiste local). M. Bangrim Kibassim (bureaux des administrateurs) a participé aux réunions. Les entretiens ont eu lieu du 3 au 7 juillet 2020 par visioconférence et téléconférence. Les réunions se sont tenues avec M. Nguilin, ministre des Finances et du Budget, M. Mahamat Hassan, directeur national de la BEAC, et d'autres hauts fonctionnaires. Mme V. Lucidi, Mme M. Zandrowicz et M. H. Oualbiogo ont assuré les services d'interprétation. Mme G. Badkoubi et Mme M. Perera ont prodigué un soutien technique aux réunions virtuelles. Mme V. Pilouzoue a apporté son concours à l'élaboration du rapport.

TABLE DES MATIÈRES

ÉVOLUTION RÉCENTE DE L'ÉCONOMIE ET PERSPECTIVES	3
ENJEUX ET ENTRETIENS	8
DEMANDE DE DÉCAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITÉ DE CRÉDIT RAPIDE	10
ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI	12
FIGURES	
1. La pandémie mondiale de COVID-19	4
2. Évolution récente de l'économie, 2012–20	13
TABLES	
1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2017–24	14
2. Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2019–21 (en milliards de francs CFA)	15
3. Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2019–21 (en pourcentage du PIB non pétrolier)	16
4. Balance des paiements, 2019–21	17
5. Tchad : situation monétaire, 2019–21	18
6. Indicateurs de solidité financière, 2011–19	19
7. Indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2020–34	19
8. Calendrier des décaissements dans le cadre de l'accord au titre de la FEC, 2017–20	20
APPENDICE	
I. Lettre d'intention	21

ÉVOLUTION RÉCENTE DE L'ÉCONOMIE ET PERSPECTIVES

1. Le double choc de la pandémie de COVID-19 et de la dégradation des termes de l'échange continue à perturber grandement l'économie tchadienne. La baisse des cours mondiaux du pétrole a réduit les recettes d'exportation et les recettes publiques, d'où d'importants besoins de financement budgétaire et extérieur. Une compagnie pétrolière a interrompu temporairement sa production car son personnel expatrié ne pouvait pas rentrer au Tchad, compte tenu de la suspension des vols passagers. L'activité non pétrolière dans les secteurs du commerce de détail, du transport, du tourisme et de l'hôtellerie et de la restauration a été fortement pénalisée du fait des mesures d'endiguement (couvre-feu et isolement de villes), de la fermeture des marchés et des commerces non essentiels et des restrictions en matière de déplacements, de rassemblements et de transports publics.

2. Par rapport au moment où le premier décaissement au titre de la FCR a été approuvé, les perspectives pour 2020 se sont encore détériorées (tableau du texte 1). Le PIB réel devrait reculer de 0,8 %. L'inflation atteindrait 2,8 % sous l'effet d'une hausse des prix des denrées alimentaires et des boissons, imputable à la désorganisation des circuits de distribution. Entre janvier et mai, l'inflation s'est établie à 3,7 % (en glissement annuel) en moyenne, contre une moyenne de 1,3 % (en glissement annuel) au cours de la même période l'an dernier. Les finances publiques se dégraderont nettement en raison de la diminution des recettes non pétrolières et de la hausse des dépenses de santé et de sécurité. D'après les prévisions, le déficit des transactions courantes devrait continuer à se creuser.

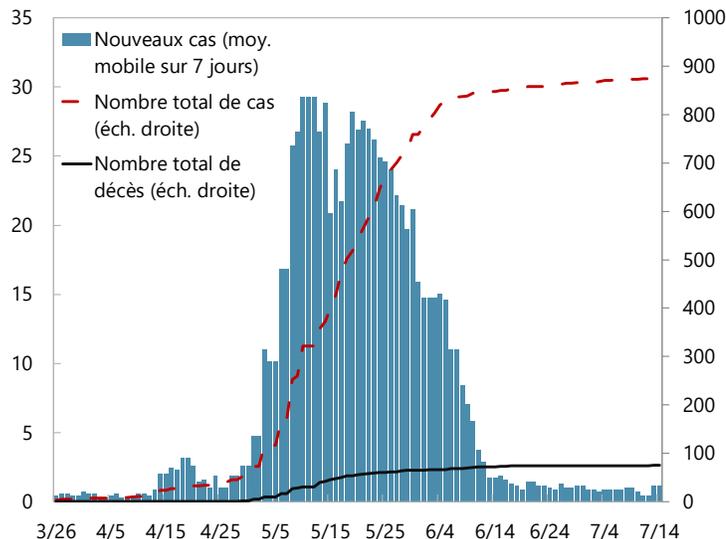
Tableau du texte 1. Principaux indicateurs économiques, 2019–21

	2019	2020			2021		
	Est.	5 ^e rev.	1 ^{er} accord FCR	Proj.	5 ^e rev.	1 ^{er} accord FCR	Proj.
	(variation annuelle en pourcentage)						
PIB réel	3,0	3,0	-0,1	-0,8	3,9	6,1	6,1
PIB hors pétrole	2,0	2,0	-0,7	-1,5	3,0	3,0	3,1
Inflation	-1,0	3,0	2,2	2,8	3,0	2,9	3,0
	(en % du PIB réel hors pétrole)						
Solde budgétaire global (dons compris, base engagements)	-0,8	3,0	-1,5	-1,9	2,5	-3,4	-3,8
Solde primaire hors pétrole (base engagements, hors dons)	-4,8	-4,9	-6,8	-9,1	-5,0	-6,6	-7,3
	(en pourcentage du PIB)						
Balance globale des paiements	0,0	1,1	-4,3	-5,0	1,1	-5,2	-6,2
Solde courant (y compris transferts officiels)	-4,9	-6,2	-13,2	-14,0	-6,6	-10,4	-11,6

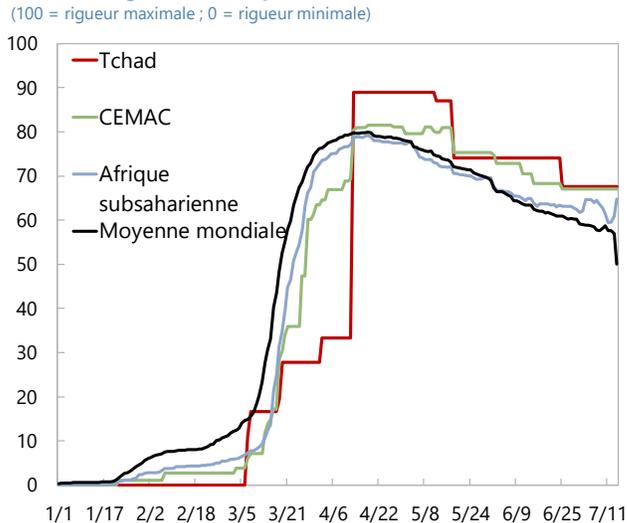
Sources : autorités tchadiennes ; estimations et projections des services du FMI.

Graphique 1. Tchad : la pandémie mondiale de COVID-19¹

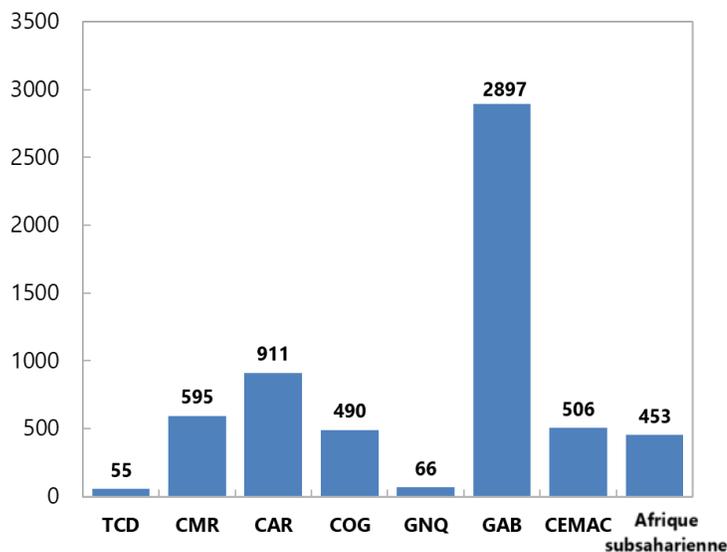
Évolution de la COVID-19



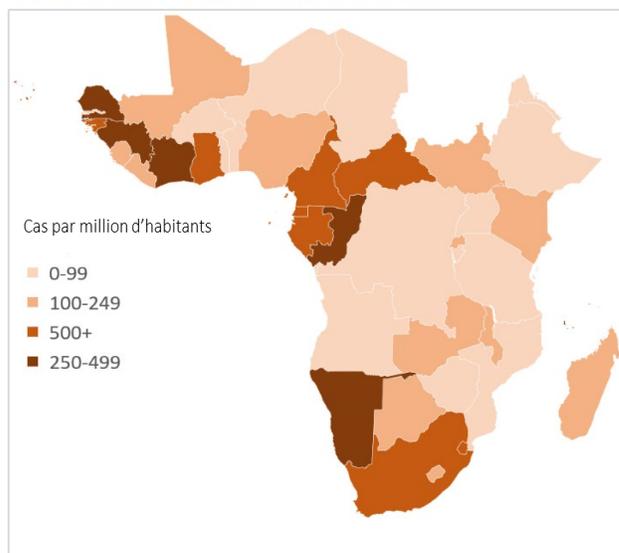
Indice de rigueur de la riposte des autorités à la COVID-19



Cas de COVID-19 par million d'habitants



Cas de COVID-19 par million d'habitants



Sources : Organisation mondiale de la santé ; Centre de ressources sur le coronavirus de l'Université Johns-Hopkins ; Oxford COVID-19 Government Response Tracker.

1/ Chiffres au 14 juillet 2020.

3. Compte tenu de l'insuffisance du matériel médical, ainsi que du manque de personnel formé et de capacités de dépistage, le système de santé publique a atteint ses limites, ce qui a poussé les autorités à agir rapidement¹

En mars, un plan national de secours a été adopté en vue de contenir les effets de la pandémie, pour un coût actuel estimé à 37,0 milliards de francs CFA, grâce à une augmentation du soutien des donateurs, dont 32,4 milliards de francs CFA ont été exécutés (graphique du texte 1)². Dans le cadre du plan de secours, l'état d'urgence sanitaire a été déclaré, ce qui a permis d'appliquer des mesures exceptionnelles. Dans ce contexte, les rassemblements ont été interdits, un couvre-feu a été imposé à N'Djamena et dans plusieurs provinces, et les principales villes ont par la suite été isolées du reste du pays. Parmi les autres mesures figuraient la suspension

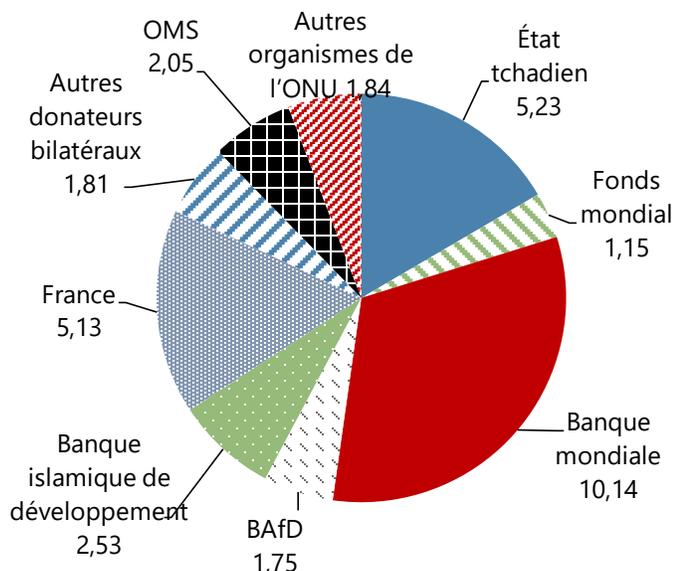
des vols passagers, la fermeture de certaines frontières et l'interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes, tandis que le port du masque reste obligatoire dans les lieux publics. Depuis début juin, quelques mesures ont été assouplies : i) les marchés, les magasins de vente au détail, les transports publics urbains ainsi que les lieux de grillade et restaurants (pour la vente à emporter) ont rouvert ; ii) les établissements scolaires, universitaires et d'enseignement supérieur ont progressivement rouvert leurs portes ; et iii) les lieux de culte ont été autorisés à reprendre les offices religieux.

4. Les autorités ont appliqué plusieurs mesures afin d'aider les entreprises à amortir l'impact économique de la pandémie (tableau du texte 2).

Au moment de l'approbation du premier décaissement au titre de la FCR, les autorités ont approuvé les mesures suivantes en faveur des petites et moyennes entreprises : i) la réduction de la patente et de l'impôt forfaitaire de 50 % et ii) des allègements fiscaux, par exemple le report des pertes sur les exercices ultérieurs et l'ajournement du paiement des impôts, qui seront étudiés au cas par cas. Depuis, elles ont aussi décidé d'apurer les arriérés envers les fournisseurs pour un montant total de 110 milliards de francs CFA (2,1 % du PIB non pétrolier) dans le cadre de la stratégie d'apurement adoptée en janvier dernier.

Graphique du texte 1. Tchad : décaissements en faveur du plan d'urgence sanitaire face à la COVID-19¹

(en milliards de francs CFA)



Source : autorités tchadiennes.

1/ Les chiffres intègrent le décaissement de 32,4 milliards de francs CFA sur les 37,0 milliards de francs CFA annoncés, au 10 juillet.

¹ Au 14 juillet, le nombre de cas confirmés de COVID-19 a atteint 884. Les capacités de dépistage du pays se limitent à 80-100 tests quotidiens effectués par un laboratoire mobile qui dessert l'ensemble du pays.

² Au moment de la FCR-1, l'estimation initiale pour endiguer la pandémie était de 15 milliards de francs CFA.

5. Les autorités ont aussi redoublé d'efforts pour venir en aide aux ménages. Les mesures approuvées au moment de l'approbation du premier décaissement au titre de la FCR, comprenaient : i) la suspension temporaire du paiement des factures d'électricité et d'eau et ii) l'apurement des arriérés au titre des prestations de décès dues aux agents civils et militaires décédés, des indemnités et accessoires de salaires dus aux retraités et des frais médicaux des agents civils et des forces de défense et de sécurité. Depuis l'approbation de ce premier décaissement, les autorités ont adopté les mesures complémentaires suivantes : i) la mise en place d'un programme de distribution alimentaire avec le concours des institutions onusiennes, ii) des exonérations fiscales et la simplification du processus d'importation de denrées alimentaires et de produits de première nécessité, dont le matériel médical, iii) la création d'un fonds de solidarité pour les populations vulnérables doté de 100 milliards de francs CFA et iv) l'adoption début mai par l'Assemblée nationale d'une nouvelle loi qui crée un fonds pour l'entrepreneuriat des jeunes.

	Milliards de FCFA	% du PIB non pétrolier
Mesures adoptées avant le 1^{er} accord FCR	16,7	0,3
<u>Mesures de soutien aux PME :</u>		
réduction de 50 % des frais d'agrément des entreprises	4,0	0,1
report de tous les contrôles fiscaux de 3 mois		
<u>Mesures de soutien aux ménages :</u>		
fournitures temporaires d'eau et d'électricité	7,7	0,1
versement de capitaux décès	5,0	0,1
Nouvelles mesures adoptées après le 1^{er} accord FCR	289,5	5,6
<u>Mesures de soutien aux PME :</u>		
apurement des arriérés intérieurs envers des fournisseurs	110,0	2,1
subventions aux secteur agricole	17,0	0,3
<u>Mesures de soutien aux ménages :</u>		
réinstauration du programme national de distribution de denrées :	25,0	0,5
embauche de professionnels de la santé supplémentaires	7,5	0,1
création d'un fonds de solidarité	100,0	1,9
mise en place d'un fonds en faveur des jeunes créateurs d'entrepri	30,0	0,6
Coût total des mesures	306,2	5,9

Sources : autorités tchadiennes ; estimations et projections des services du FMI.

6. En outre, la BEAC et la COBAC ont pris des mesures pour assouplir la politique monétaire et protéger le secteur bancaire, dans le but de faire face à la crise de la COVID-19. Avant l'approbation du premier décaissement au titre de la FCR, la BEAC avait assoupli la politique monétaire, notamment au moyen d'une baisse des taux directeurs et d'un apport accru de liquidités. Depuis lors, elle a annoncé en juin 2020 l'assouplissement des critères à remplir pour les garanties privées et publiques dans ses opérations de refinancement. La COBAC a aussi notifié aux banques la nécessité de conserver un volant de fonds propres de 2,5 % afin d'éponger les pertes liées à la pandémie, tout en leur demandant de faire preuve de modération en matière de versement de dividendes. Elle projette aussi de mettre en place un suivi plus rigoureux des liquidités des banques.

7. La pandémie a compliqué une situation sociale déjà fragile et un contexte sécuritaire difficile. En raison de la pandémie, les élections législatives, qui étaient programmées pour la mi-décembre 2020 après avoir été reportées depuis 2015, ont été ajournées à octobre 2021, après l'élection présidentielle prévue pour avril 2021. Si l'accord signé en janvier avec les syndicats pour restituer des avantages aux fonctionnaires a permis de préserver la paix sociale, la masse salariale pèse fortement sur les finances publiques. Parallèlement, le secteur privé fragile ne pourvoit pas d'emplois à une population jeune en augmentation. Boko Haram a multiplié les attaques dans la région du lac Tchad, ce qui a fortement pesé sur le budget 2020. L'intensification de la riposte aux attaques de Boko Haram a aussi contraint le Tchad à suspendre le déploiement de troupes dans le cadre de la force régionale de lutte contre le terrorisme (G-5 Sahel) qui avait été promis lors du sommet qui s'est tenu en France, à Pau, en janvier.

8. Les perspectives macroéconomiques restent désastreuses et se traduisent par un besoin urgent de financement de la balance des paiements, estimé à quelque 7,0 % du PIB non pétrolier. Le financement par des donateurs, dont le FMI, devrait réduire sensiblement l'aide budgétaire non identifiée nécessaire pour combler le déficit de financement de la balance des paiements. Toutefois, comme le déficit des transactions courantes en 2020 s'élève à 18,0 % du PIB non pétrolier, les besoins de financement demeurent considérables.

9. Le financement d'urgence du FMI catalyse le soutien des donateurs (tableau du texte 3). Depuis l'approbation du premier décaissement au titre de la FCR, les autorités ont pu obtenir des financements supplémentaires d'un montant de 136 millions de dollars qui seront décaissés d'ici à fin 2020, grâce à une aide budgétaire plus importante que prévu au départ de la part de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement, de l'Union européenne et de la France.

Tableau du texte 3. Tchad : origine des financements extérieurs en 2020

	1 ^{er} accord FCR		Proj.	
	Milliards de FCFA	% du PIB non pétrolier	Milliards de FCFA	% du PIB non pétrolier
Écart de financement¹	238,0	4,6	365,7	7,0
Financement du FMI	68,4	1,3	108,5	2,1
dont: Accord FCR (1 ^{er})	68,4	1,3	68,4	1,3
dont: Accord FCR prévu (2 ^e)	40,1	0,8
Financement provenant d'autres partenaires pour le	79,8	1,5
dont : Banque mondiale	60,0	1,2
Allègement de la dette	7,5	0,1
dont : Fonds fiduciaire ARC
dont : initiative de suspension du service de la dette	7,5	0,1
Écart de financement résiduel	169,6	3,3	170,5	3,3

Source : autorités tchadiennes ; estimations et projections des services du FMI.

1/ L'écart de financement pour la première demande d'accord au titre de la FCR est établi en supposant que le financement du FMI comprend un décaissement à l'occasion de la 6^e revue (23 milliards de FCFA). Ce décaissement n'est pas pris en considération pour le

ENJEUX ET ENTRETIENS

10. Une loi de finances rectificative est en cours de préparation (tableau du texte 4). Les services du FMI et les autorités ont convenu d'assouplir provisoirement la politique budgétaire, sachant que le double choc a pesé sur les recettes et créé des besoins de dépenses temporaires. D'après les projections, les recettes pétrolières devraient diminuer d'environ 1,5 % du PIB non pétrolier par rapport au budget 2020 en raison de la baisse des cours du pétrole, qui a été en partie compensée par une hausse de l'impôt sur les bénéfices payé par les compagnies pétrolières. Les recettes non pétrolières devraient quant à elles reculer de quelque 1,6 % du PIB non pétrolier. S'agissant des dépenses, la masse salariale s'alourdira, sous l'effet de la restitution de certains avantages aux agents du secteur public. Les transferts et subventions devraient augmenter en raison des nouvelles mesures d'aide aux ménages et de la hausse des dépenses sécuritaires. L'investissement financé sur ressources intérieures progressera aussi, ce qui s'explique par le surcroît de dépenses liées à la santé et à la sécurité. Au total, le déficit primaire non pétrolier devrait se creuser pour atteindre 9,1 % du PIB non pétrolier, contre 4,9 % prévu dans le budget 2020, et l'excédent global de 3,0 % se transformera en un déficit de 1,9 % du PIB non pétrolier.

11. Le choc entraînera un déficit de financement de 7 % du PIB non pétrolier. Le déficit devrait être comblé grâce à i) d'autres financements par des donateurs et ii) des mesures intérieures. Ces dernières pourraient comprendre i) l'émission de titres essentiellement pour l'apurement des arriérés, ii) un crédit bancaire pour l'apurement des arriérés (paragraphe 15), iii) la mobilisation de l'épargne dans le fonds de stabilisation car les cours du pétrole sont plus bas que budgétisés et iv) la réduction de certaines dépenses courantes non prioritaires et de certains investissements financés sur ressources intérieures.

12. Les autorités renforceront la transparence de toutes les dépenses liées à la COVID-19, ce qui permettra de faire en sorte que les aides financières reçues soient dépensées de manière efficiente. Un fonds fiduciaire, sous la forme d'un compte du Trésor dédié, a été mis sur pied afin de mobiliser les contributions financières pour la lutte contre la pandémie. Pour garantir la transparence, les autorités inscriront toutes les dépenses liées à la COVID-19 dans la loi de finances rectificative. En outre, elles publieront le texte intégral des marchés sur le site Internet du ministère des Finances et du Budget, y compris le nom des bénéficiaires effectifs des personnes morales auxquelles les marchés sont attribués, dans un délai de 30 jours après leur conclusion. Elles soumettront aussi l'ensemble des procédures de passation des marchés en lien avec des dépenses d'urgence dans le secteur de la santé et d'autres secteurs à un audit de conformité *ex-post* réalisé par un cabinet d'audit international réputé. Cet audit sera effectué avec l'appui de l'Inspection des finances publiques dans les six mois suivant la fin de l'exercice. Il couvrira aussi toutes les dépenses liées à la COVID-19. Les comptes rendus de livraison des biens et services seront publiés sur le site Internet du ministère des Finances et du Budget dans un délai de trois mois après la fin de la période d'exécution pour chaque marché.

Tableau du texte 4. Tchad : évolution du financement du budget, 2019–20
(en pourcentage du PIB non pétrolier)

	2019		2020	
	Est.	5 ^e rev.	RCF-1	Proj.
Total des recettes et dons	17,3	22,5	19,5	21,0
Recettes	15,7	19,1	15,2	15,9
Pétrolières	6,4	9,7	6,4	8,2
Non pétrolières	9,4	9,4	8,8	7,8
Dons	1,5	3,4	4,4	5,0
Appui budgétaire	0,1	1,2	2,0	2,1
Dons-projet	1,4	2,2	2,3	3,0
Dépenses	18,0	19,5	21,0	22,9
Courantes	12,5	13,1	14,4	15,3
Traitements et salaires	7,0	6,7	7,7	7,7
Biens et services	1,6	1,9	1,9	2,1
Transferts et subventions	2,6	3,3	3,7	4,4
Intérêts	1,2	1,1	1,2	1,1
Investissement	5,6	6,4	6,6	7,6
Financé sur ressources intérieures	3,0	2,4	2,4	2,7
Financé sur ressources extérieures	2,6	4,0	4,2	4,9
Solde global (dons compris, base engagements)	-0,8	3,0	-1,5	-1,9
Solde primaire hors pétrole (hors dons, base eng.)	-4,8	-4,9	-6,8	-9,1
Solde global (dons compris, base caisse)	-1,2	2,0	-2,8	-5,3
Écart de financement 1/ 1 ^{er} accord FCR	0,0	0,0	4,6	7,0
Accord FCR prévu			1,3	1,3
Financement de la Banque mondiale prévu				0,8
Financement d'autres partenaires pour le développement prévu				1,2
Fonds fiduciaire ARC				0,3
Initiative de suspension du service de la dette				0,0
Écart de financement résiduel		0,0	3,3	0,1
				3,3

Sources : autorités tchadiennes ; estimations et projections des services du FMI.
1/ Le déficit de financement du RCF-1 suppose que le financement du FMI comprend le décaissement de la 6e revue (23 milliards de FCFA)

13. La vulnérabilité du secteur bancaire s'est accentuée, ce qui s'explique par les liens étroits entre les États et le secteur bancaire et par la forte dépendance à l'égard du pétrole. Il ressort des données préliminaires pour le premier trimestre de 2020 que i) plusieurs banques disposent de liquidités insuffisantes et rencontrent des problèmes de garantie, ii) le ratio de fonds propres du secteur s'est légèrement dégradé³ et iii) le volume des prêts en souffrance avait augmenté. Les services du FMI ont encouragé les autorités à se concerter avec les organismes régionaux pour : i) surveiller la situation en matière de liquidité et de solvabilité, notamment pour les banques d'importance systémique, et ii) garantir le respect des réglementations prudentielles, surtout pour la gestion des risques et la gouvernance. Parallèlement, le ministère des Finances a commencé à procéder au remboursement mensuel des arriérés dus aux deux grandes banques publiques

³ Fin 2019, le ratio de fonds propres à l'échelle du système était déjà inférieur au minimum réglementaire actuel de 8,0 %, principalement en raison des changements dans les obligations déclaratives de la COBAC pour se conformer aux normes de Bâle II.

(respectivement 250 millions de francs CFA et 500 millions de francs CFA par mois). Il prévoit aussi de recapitaliser d'ici à fin juillet l'une des deux banques en injectant 3 milliards de francs CFA⁴.

14. Les risques de surendettement extérieur et global demeurent élevés mais la dette du pays est viable. La prévision de référence du ratio service de la dette/recettes dépasse le principal repère de risque fixé à 14 % jusqu'à fin 2027. Le ratio est supérieur à l'objectif défini lors de la renégociation en 2018 de la dette envers Glencore, à savoir 18 % en 2022. Par le passé, les autorités sont parvenues à assurer le service de la dette à ce niveau et les résultats du programme au titre de la FEC témoignent d'une ferme volonté de respecter les obligations. Les services du FMI considèrent le niveau de référence de la dette extérieure comme viable. Cependant, tous les indicateurs du risque d'endettement extérieur dépassent leur seuil dans le scénario du choc le plus extrême. Concernant la dette publique globale, les tensions budgétaires à court terme portent le ratio valeur actuelle (VA) prévisionnelle de la dette publique totale/PIB au-dessus du repère de 35 % pour la période 2020–24. Toutefois, à moyen terme, les ratios dette publique extérieure/PIB et VA de la dette extérieure/PIB devraient diminuer progressivement, en valeur nominale comme en valeur actuelle en pourcentage du PIB.

15. L'apurement des arriérés intérieurs s'est accéléré. Les autorités mettent en place un mécanisme avec les banques locales pour apurer 110 milliards de francs CFA d'arriérés intérieurs en 2020 via i) un accord de prêt sur 8 ans d'un montant de 85 milliards de francs CFA qui permet aux banques de remplacer des créances improductives liées à des arriérés par un crédit à l'État et ii) l'émission d'obligations du Trésor dont les échéances sont comprises entre 3 et 5 ans pour un montant de 25 milliards de francs CFA. Les autorités ont indiqué que cette opération améliorerait les bilans des fournisseurs et des banques tout en allongeant l'échéance moyenne de la dette intérieure. Les services du FMI encouragent les autorités à s'adresser aux organismes régionaux pour coordonner cette opération.

16. Des progrès ont été accomplis sur le front des arriérés extérieurs depuis l'approbation du premier décaissement au titre de la FCR. Le Tchad a encore des arriérés impayés envers seulement trois créanciers officiels ou privés : la Guinée équatoriale et la République du Congo, dont les prêts sont libellés en francs CFA, et Mega International Commercial Bank, de la province chinoise de Taiwan. Les autorités s'efforcent, en toute bonne foi, de régler ces arriérés. Des négociations actives sont en cours avec les trois créanciers et celles avec Mega Bank touchent à leur fin.

DEMANDE DE DÉCAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITÉ DE CRÉDIT RAPIDE

17. Les autorités sollicitent un décaissement au titre de la FCR équivalent à 35 % de la quote-part pour répondre aux besoins urgents de financement de la balance des paiements et du budget qui sont apparus du fait de la pandémie. Le décaissement au titre de la FCR de

⁴ Les deux banques avaient signé des contrats d'objectifs avec le ministère des Finances en mars, conformément aux plans de restructuration et de financement adoptés fin 2019, qui ont été validés par les autorités régionales. Les premiers rapports périodiques sont programmés pour fin septembre.

49,07 millions de DTS devrait combler 10,9 % du déficit de financement estimé de la balance des paiements grâce à une aide budgétaire indirecte⁵. Il apportera un soutien budgétaire au moment opportun pour faire face aux effets négatifs de la pandémie de COVID-19 et à ses retombées. Le déficit restant devrait être couvert par des prêts et des dons des partenaires multilatéraux et bilatéraux du Tchad avec lesquels les autorités dialoguent activement.

18. La capacité du Tchad à rembourser le FMI reste satisfaisante (tableau 7). Le décaissement au titre de la FCR porterait l'encours de la dette envers le FMI à 299 % de la quote-part⁶, soit 5,6 % du PIB et 21,5 % des exportations en 2020. Le service de la dette envers le FMI culminerait en 2026 à 2,0 % des exportations et à 7,4 % des recettes.

19. La BEAC a appliqué les recommandations prioritaires de l'évaluation des sauvegardes de 2017. Les instruments juridiques secondaires de la BEAC ont en particulier été mis en conformité avec ses statuts modifiés. La banque centrale a récemment publié ses états financiers vérifiés pour l'exercice 2019 dans le respect total des normes IFRS. Les deux recommandations marquent la fin d'une réforme pluriannuelle axée sur la gouvernance avec l'appui du FMI.

20. Les autorités annulent l'actuel accord au titre de la FEC et font part de leur intérêt pour un nouvel accord. L'actuel accord au titre de la FEC a été approuvé le 30 juin 2017, avec un niveau d'accès aux ressources du FMI de 160 % de la quote-part. Une revue doit encore être effectuée avant son expiration. L'annulation est motivée par la grande incertitude entourant la durée et l'ampleur de la pandémie et par les difficultés à obtenir les ressources engagées dans les délais prévus dans le cadre de la sixième et dernière revue. En outre, elle permettrait au Tchad de recevoir 35 % de la quote-part lors du deuxième décaissement au titre de la FCR⁷. Les autorités ont aussi indiqué qu'elles entendaient solliciter un nouvel accord plus tard cette année. Le niveau d'accès de 35 % de la quote-part au titre de la FCR ne devrait pas déclencher les procédures pour niveau d'accès élevé aux ressources du FMI, qui ont été suspendues par le conseil d'administration au début de la pandémie.

21. Les perspectives et la capacité de remboursement risquent d'être révisées à la baisse. Les perspectives reflètent le caractère temporaire de la pandémie : une reprise progressive de l'activité économique mondiale est attendue plus tard cette année. Parmi les principaux risques figurent une montée de l'insécurité, une poursuite de la baisse des cours du pétrole, une réduction de la production de pétrole si les prix deviennent inférieurs au niveau de recouvrement des coûts, une nouvelle accentuation de la vulnérabilité du secteur bancaire et une prolongation de l'épidémie de COVID-19. À l'inverse, les perspectives pourraient s'améliorer en cas de rebond des cours mondiaux du pétrole.

⁵ Le décaissement d'urgence total du FMI (FCR-1 et FCR-2) devrait combler 29,8 % du déficit de financement de la balance des paiements estimé pour 2020.

⁶ Ce chiffre se situe juste en deçà des plafonds d'accès cumulés normaux au titre du fonds fiduciaire RPC (300 % de la quote-part).

⁷ L'encours de la dette du Tchad envers le FMI, qui inclut le décaissement potentiel de 20 % de la quote-part dans le cadre de la sixième et dernière revue de l'accord au titre de la FEC, équivaut à 284 % de la quote-part. L'annulation de l'accord au titre de la FEC se traduirait par un encours de la dette envers le FMI de 264 % de la quote-part, ce qui rendrait ainsi possible un niveau d'accès de 35 % de la quote-part au titre de la FCR-2.

22. Les autorités ont sollicité une suspension du service de la dette dans le cadre de l'initiative de suspension du service de la dette (ISSD) du G-20 et un allègement du service de la dette au titre du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (ARC). D'après des estimations préliminaires, la suspension du service de la dette envers les créanciers membres du Club de Paris et du G-20 pourrait combler environ 12 millions de dollars du déficit de financement de la balance des paiements en 2020. Le Tchad n'a aucun paiement au titre du service de la dette arrivant à échéance au cours des six premiers mois suivant l'accès au fonds fiduciaire ARC. Si l'accès se prolonge jusqu'à fin 2020, il pourrait procurer 1,6 million de dollars, ce qui contribuerait à combler le déficit de financement.

ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

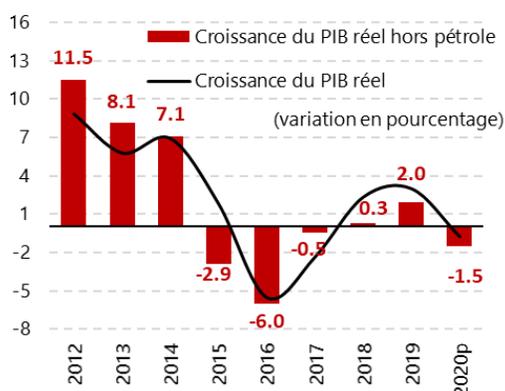
23. Le double choc de la pandémie de COVID-19 et de la dégradation des termes de l'échange continue à peser lourdement sur l'économie tchadienne. Les perspectives macroéconomiques se sont encore détériorées : la contraction de l'économie sera plus marquée et les besoins de financement de la balance des paiements et du budget seront plus importants. Les perspectives risquent d'être révisées à la baisse.

24. La riposte des autorités à la pandémie demeure pertinente. L'assouplissement budgétaire en 2020 est approprié puisque sa priorité est de sauver des vies et d'aider les personnes particulièrement touchées par la pandémie. Cependant, une fois que la crise perdra de son intensité, les autorités devront se tenir prêtes à supprimer progressivement les mesures d'urgence temporaires. Un rééquilibrage budgétaire s'imposera à moyen terme, d'autant plus que les cours du pétrole devraient rester bas. Il s'agira notamment de mettre fin aux dépenses temporaires. Les autorités devraient accroître les recettes intérieures et rationaliser les dépenses tout en protégeant les dépenses contribuant au recul de la pauvreté. La vulnérabilité liée à la dette publique reste grande et les autorités devront continuer à s'abstenir de contracter des emprunts non concessionnels, conformément aux engagements qu'elles ont pris au titre de l'ISSD et aux modalités de la politique de financement du développement durable de la Banque mondiale.

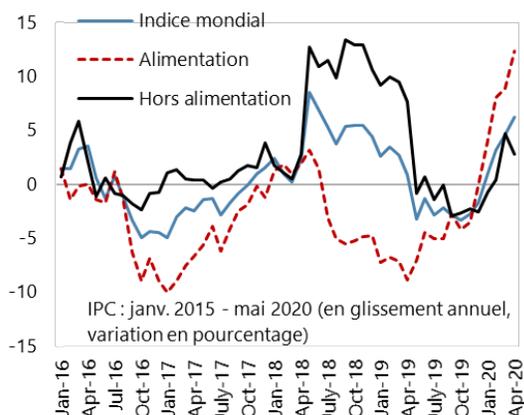
25. Les services du FMI souscrivent à la demande par le Tchad d'une assistance au titre de la FCR à hauteur de 49,07 millions de DTS (35 % de la quote-part). Cet appui des services du FMI s'explique par l'ampleur et l'urgence du besoin de balance des paiements. Si ce dernier n'était pas satisfait, il en résulterait une désorganisation immédiate et profonde de l'économie. En outre, l'aide du FMI aiderait à mobiliser d'autres financements extérieurs. Si les risques se sont fortement accrus, les services du FMI estiment que la dette reste viable, sous réserve de mobiliser des ressources concessionnelles suffisantes pour combler les déficits de financement, et que la capacité du Tchad à rembourser le FMI demeure satisfaisante.

Graphique 2. Tchad : évolution récente de l'économie, 2012-20

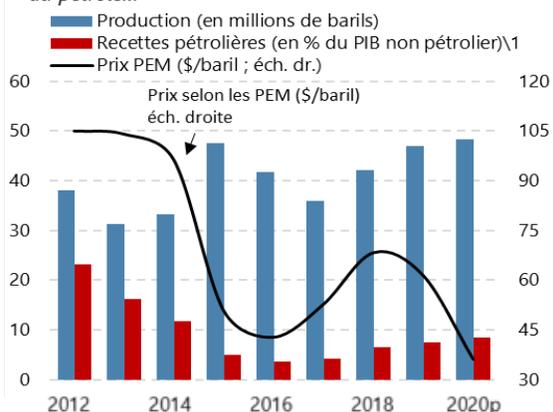
Avec la pandémie de COVID-19, la croissance du PIB non pétrolier devrait ralentir en 2020...



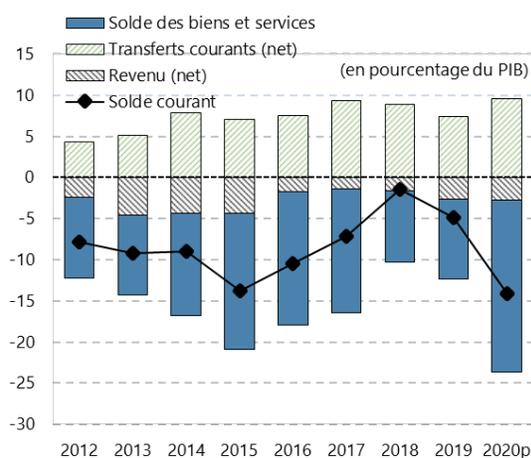
... et l'inflation connaît un rebond après avoir ralenti



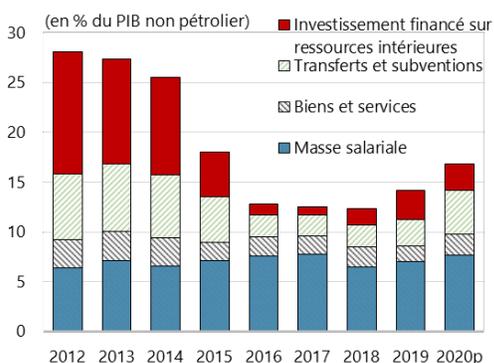
La production pétrolière devrait augmenter légèrement en 2020, du fait de la chute des cours internationaux du pétrole...



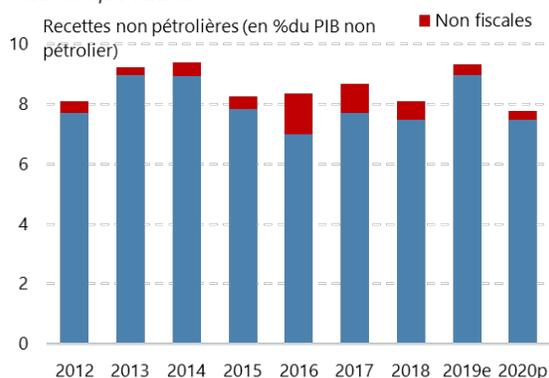
... par conséquent, le solde courant devrait se détériorer.



Les dépenses publiques devraient augmenter en 2020 pour financer la riposte à la pandémie...



..... et les prévisions de recettes fiscales non pétrolières ont été révisées à la baisse en raison du ralentissement économique attendu.



Sources : autorités tchadiennes ; calculs des services du FMI.

1/ Les recettes pétrolières sont nettes des coûts de fonctionnement liés à la participation de l'État dans les compagnies pétrolières, et des coûts de transport.

Tableau 1. Tchad : principaux indicateurs économiques et financiers, 2017–24

	2017	2018	2019	2020		2021		2022	2023	2024	
	Prél.	Prél.	Est.	5 ^e rev.	1 ^{er} accord FCR	Proj.	1 ^{er} accord FCR	Proj.	Proj.	Proj.	
(variation annuelle en %, sauf indication contraire)											
Économie réelle											
PIB à prix constants	-2,4	2,3	3,0	3,9	-0,1	-0,8	6,1	6,1	4,9	4,0	3,8
PIB pétrolier	-11,2	12,7	7,6	7,5	2,4	2,4	19,2	19,2	10,6	4,4	2,8
PIB hors pétrole	-0,5	0,3	2,0	3,0	-0,7	-1,5	3,0	3,1	3,4	3,8	4,1
Déflateur du PIB	-0,8	2,3	1,5	2,8	-5,2	-4,7	2,4	2,1	3,4	3,5	3,3
Indice des prix à la consommation (moyenne annuelle)	-0,9	4,0	-1,0	3,0	2,2	2,8	2,9	3,0	3,1	3,0	3,0
Prix du pétrole											
Brent (dollar/baril) ¹	54,4	71,1	64,0	60,5	36,9	37,0	39,5	38,1	41,6	44,6	47,0
Prix tchadien (dollar/baril) ²	49,4	65,1	61,0	57,5	34,9	35,0	37,5	36,1	38,6	41,6	44,0
Production pétrolière pour l'exportation (millions de barils)	36,0	42,2	47,0	51,1	48,3	48,3	58,9	58,9	65,9	69,1	71,3
Taux de change FCFA/dollar (moyenne sur la période)	580,9	555,2	585,9
Monnaie et crédit											
Avoirs extérieurs nets	0,5	11,3	6,9	11,2	-4,7	-7,8	1,3	1,8	1,2	2,0	3,7
Avoirs intérieurs nets	-4,8	-10,8	14,5	1,2	4,6	7,4	4,7	3,5	5,4	4,9	3,5
<i>Dont</i> : créances nettes sur l'administration centrale	-4,5	-6,9	10,2	-1,1	7,9	10,8	-0,3	0,1	0,8	-2,7	-3,8
<i>Dont</i> : crédit au secteur privé	11,5	0,6	1,0	2,3	-1,7	-1,8	5,1	3,4	4,6	5,3	7,2
Monnaie au sens large	-2,9	1,9	19,7	12,4	1,4	1,0	6,0	5,3	6,6	6,9	7,2
Vitesse de circulation (PIB non pétrolier/monnaie au sens large) ³	5,4	5,4	4,7	4,8	4,7	4,7	4,7	4,7	4,8	4,8	4,7
Secteur extérieur (quantifié en dollars)											
Exportations de biens et de services, f. à b.	14,5	37,6	3,1	3,0	-30,2	-30,2	23,0	19,3	15,7	10,5	8,9
Importations de biens et de services, f. à b.	5,4	10,3	4,5	4,1	-2,1	-2,1	7,8	7,9	6,6	8,0	6,2
Volume des exportations	-12,2	11,1	9,6	8,5	11,4	11,5	19,4	19,3	9,3	3,9	3,1
Volume des importations	5,2	8,3	3,5	3,8	-0,2	0,6	8,3	8,6	5,8	6,9	4,3
Balance des paiements globale (en % du PIB)	-1,4	2,7	0,0	1,1	-4,3	-5,0	-5,2	-6,2	-5,8	-4,8	-5,0
Solde des transactions courantes, transferts officiels compris (% du PIB)	-7,1	-1,4	-4,9	-6,2	-13,2	-14,0	-10,4	-11,6	-9,5	-9,4	-9,1
Termes de l'échange	30,2	21,5	-6,8	-5,4	-36,2	-35,6	3,4	0,6	5,0	5,3	3,7
Dettes extérieures (% du PIB) ⁴	25,6	25,8	24,6	23,2	27,0	30,6	24,2	27,8	29,1	29,3	30,0
VAN de la dette extérieure (% exportations de biens et de services)	94,1	64,2	59,7	59,1	90,3	97,1	72,0	80,8	76,3	73,1	71,7
(en pourcentage du PIB non pétrolier, sauf indication contraire)											
Finances publiques											
Recettes et dons	17,1	18,3	17,3	22,5	19,5	21,0	17,9	17,6	19,4	21,2	20,5
<i>Dont</i> : recettes pétrolières	4,1	6,7	6,4	9,7	6,4	8,2	5,2	5,0	6,0	7,4	6,0
<i>Dont</i> : recettes non pétrolières	8,7	8,1	9,4	9,4	8,8	7,8	9,2	8,5	9,4	9,9	10,6
Dépenses	18,0	16,5	18,0	19,5	21,0	22,9	21,3	21,4	20,7	20,2	20,0
Courantes	13,7	12,0	12,5	13,1	14,4	15,3	14,4	14,4	13,8	13,2	12,9
Équipement	4,4	4,5	5,6	6,4	6,6	7,6	7,0	7,0	6,9	7,0	7,1
Solde primaire hors pétrole (base engagements, hors dons) ⁵	-3,8	-4,2	-4,8	-4,9	-6,8	-9,1	-6,6	-7,3	-5,8	-4,7	-3,8
Solde budgétaire global (dons compris, base engagements)	-0,9	1,9	-0,8	3,0	-1,5	-1,9	-3,4	-3,8	-1,3	1,0	0,4
Solde budgétaire de référence de la CEMAC (% du PIB) ⁶	0,5	-0,8	-2,1	-1,1	-2,6	-4,5	-2,6	-2,3	-1,3	-1,0	-4,2
Dettes totales (% du PIB) ⁴	50,3	49,1	44,3	39,7	47,7	49,1	47,1	49,4	48,9	47,8	47,3
<i>Dont</i> : dette intérieure	24,7	23,2	19,7	16,6	20,7	18,4	23,0	21,7	19,9	18,5	17,3
Pour mémoire :											
PIB nominal (en milliards de francs CFA)	5.855	6.127	6.406	6.880	6.062	6.060	6.584	6.570	7.129	7.668	8.222
<i>Dont</i> : PIB non pétrolier	4.830	4.961	5.130	5.466	5.206	5.194	5.517	5.515	5.876	6.285	6.738
PIB nominal (en milliards de dollars)	10,1	11,0	10,9	11,8	10,3	10,1	11,3	11,0	12,0	12,8	13,7

Sources : autorités tchadiennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹ PEM, projections des cours du Brent brut.² Le prix du pétrole tchadien est le prix du Brent, moins une décote pour la qualité.³ Variation en pourcentage du stock de la monnaie au sens large en début de période.⁴ Administration centrale, y compris dette garantie par l'État.⁵ Total des recettes, dons et recettes pétrolières exclus, moins total dépenses à l'exclusion des paiements nets d'intérêts et des investissements financés sur ressources extérieures.⁶ Le solde budgétaire de référence de la CEMAC est calculé comme le solde budgétaire global moins l'épargne issue des recettes pétrolières, qui est la somme de 20 % des recettes pétrolières de l'exercice en cours et de 80 % des recettes pétrolières excédant la moyenne des recettes pétrolières des trois exercices précédents.

Tableau 2. Tchad : opérations budgétaires de l'administration centrale, 2019–21
(en milliards de francs CFA, sauf indication contraire)

	2019		2020		2021	
	Est.	5 ^e rev.	1 ^{er} accord FCR	Proj.	1 ^{er} accord FCR	Proj.
Total des recettes et dons	885	1.230	1.015	1.090	988	971
Recettes	806	1.045	789	828	795	747
Pétrole ¹	326	531	331	424	286	278
Hors pétrole	480	515	458	404	508	469
Fiscales	461	477	438	389	486	452
Non fiscales	19	37	20	15	22	17
Dons	79	185	226	262	193	224
Appui budgétaire	7	64	105	107	58	89
Dons-projet	72	121	121	155	135	135
Dépenses	924	1.065	1.095	1.190	1.177	1.180
Courantes	639	715	751	796	793	796
Traitements et salaires	360	368	399	399	417	417
Fonction publique	248	256	286	286	301	301
Militaires	111	112	113	113	116	116
Biens et services	83	106	97	110	111	111
Transferts et subventions ²	133	179	191	227	204	205
Intérêts	64	62	64	59	61	63
Intérieurs	21	25	27	27	24	26
Extérieurs	43	37	37	33	37	37
<i>Dont : prêt Glencore (après restructuration)</i>	37	26	27	28	26	26
Investissement	285	350	344	394	384	384
Financé sur ressources intérieures	153	130	124	140	139	139
Financé sur ressources extérieures	132	220	220	254	245	245
Solde global (dons compris, base engagements)	-39	165	-80	-100	-189	-209
Solde primaire hors pétrole (hors dons, base eng.)	-249	-268	-353	-472	-363	-403
Décalage par rapport à l'année précédente ⁵	-49	-80	-90	-90	-79	-79
Décalage en fin de période ⁵	90	79	79	79	91	91
Var. des arriérés ⁶	-64	-45	-45	-165	-40	-40
Règlement d'autres arriérés ⁷	0	-10	-10	0	0	0
Solde global (dons compris, base caisse)	-62	110	-146	-276	-217	-237
Solde primaire hors pétrole (hors dons, base caisse)	-272	-324	-419	-648	-391	-431
Financement	65	-110	-92	-90	-97	-148
Financement intérieur	38	-78	-85	-78	-65	-123
Financement bancaire	179	19	19	-4	-29	-29
Banque centrale (BEAC)	179	19	19	-4	-29	-29
Dépôts	105	-2	-3	-3	-22	-22
Avances (nettes)	0	0	0	0	0	0
FMI	74	21	21	-2	-7	-7
Banques commerciales (dépôts)	0	0	0	0	0	0
Autres financements (net), dont :	-141	-97	-104	-74	-36	-94
<i>Amortissement</i>	-74	-142	-144	-154	-28	-38
<i>prêts banques commerciales</i>	0	-9	-9	-9	10	10
<i>Prêts non bancaires (bruts)</i> ⁸	2	35	35	41	39	38
<i>Bons du Trésor (nets)</i>	-70	-64	17	14	-45	-44
<i>Obligations du Trésor (brutes)</i>	0	97	0	49	0	-49
<i>Recapitalisation bancaire</i>	0	-3	-3	-5	-2	-2
<i>Fonds de stabilisation</i>	0	-10	0	-10	-10	-10
Privatisations et autres recettes exceptionnelles	0	0	0	0	0	0
Financement extérieur	27	-32	-7	-11	-33	-25
Prêts (nets)	-1	-58	-34	-38	-59	-52
Décaissements	72	73	70	59	72	72
Budgétaires	13	9	6	0	0	0
Prêts-projet	59	64	64	59	72	72
Amortissement	-73	-131	-104	-97	-131	-123
<i>Dont : prêt Glencore (après restructuration)</i>	-24	-62	-35	-36	-55	-56
Allègement/rééchelonnement de la dette (PPTE)	28	26	26	27	26	27
Écart de financement	-2	0	238	366	315	385
1 ^{er} accord FCR			68	68		
FCR prévue				40		
Financement de la Banque mondiale prévu				60		
Financement d'autres partenaires pour le développement prévu				18		
Fonds fiduciaire ARC				2		7
Initiative de suspension du service de la dette				7		
Écart de financement résiduel			170	171	315	379
<i>Pour mémoire :</i>						
PIB hors pétrole	5.130	5.466	5.206	5.194	5.517	5.515
Dépenses sociales de lutte contre la pauvreté	241
Dépôts bancaires (notamment à la BEAC)	149	207	152	152	174	174
(en mois de dépenses financées sur ressources intérieures)	2,3	2,9	2,1	1,9	2,2	2,2
Avances de la BEAC ⁹	480	480	480	480	480	480

Sources : autorités tchadiennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Nettes des demandes de fonds et des coûts de transport liés aux participations de la Société des hydrocarbures du Tchad dans des compagnies privées.

² Cela comprend les subventions à la société d'électricité à partir de 2020.

³ Cela comprend les projets financés par la BDEAC, mais les prêts correspondants (en FCFA) sont comptabilisés comme financement intérieur.

⁴ Total des recettes, moins dons et recettes pétrolières, moins paiements d'intérêts et investissements financés sur ressources extérieures.

⁵ Différence entre les dépenses engagées ou comptant et les erreurs et omissions.

⁶ Arriérés reconnus, tels qu'enregistrés dans le tableau des restes à payer

⁷ Les autres arriérés comprennent les arriérés non reconnus, dont le total sera précisé après l'audit des arriérés et l'apurement en 2018 des 54 milliards de FCFA d'arriérés de la défunte Coton Tchad envers des banques nationales.

⁸ Prêts bilatéraux ou multilatéraux en FCFA (ex. : BDEAC, prêt du Cameroun en 2016).

⁹ Toute la dette envers la BEAC a été consolidée et rééchelonnée en septembre 2017, sous forme de titres à long terme.

Tableau 3. Tchad : opérations budgétaires de l'administration centrale, 2019–21
(en pourcentage du PIB non pétrolier, sauf indication contraire)

	2019		2020		2021	
	Est.	5 ^e rev.	1 ^{er} accord FCR	Proj.	1 ^{er} accord FCR	Proj.
Total des recettes et dons	17,3	22,5	19,5	21,0	17,9	17,6
Recettes	15,7	19,1	15,2	15,9	14,4	13,5
Pétrolières ¹	6,4	9,7	6,4	8,2	5,2	5,0
Non pétrolières	9,4	9,4	8,8	7,8	9,2	8,5
Fiscales	9,0	8,7	8,4	7,5	8,8	8,2
Non-fiscales	0,4	0,7	0,4	0,3	0,4	0,3
Dons	1,5	3,4	4,4	5,0	3,5	4,1
Appui budgétaire	0,1	1,2	2,0	2,1	1,1	1,6
Dons-projet	1,4	2,2	2,3	3,0	2,4	2,4
Dépenses	18,0	19,5	21,0	22,9	21,3	21,4
Courantes	12,5	13,1	14,4	15,3	14,4	14,4
Traitements et salaires	7,0	6,7	7,7	7,7	7,6	7,6
Fonction publique	4,8	4,7	5,5	5,5	5,5	5,5
Militaires	2,2	2,0	2,2	2,2	2,1	2,1
Biens et services	1,6	1,9	1,9	2,1	2,0	2,0
Transferts et subventions ²	2,6	3,3	3,7	4,4	3,7	3,7
Intérêts	1,2	1,1	1,2	1,1	1,1	1,1
Intérieures	0,4	0,5	0,5	0,5	0,4	0,5
Extérieures	0,8	0,7	0,7	0,6	0,7	0,7
<i>Pour mémoire : prêt Glencore (après restructuration)</i>	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Investissement	5,6	6,4	6,6	7,6	7,0	7,0
Financé sur ressources intérieures	3,0	2,4	2,4	2,7	2,5	2,5
Financé sur ressources extérieures	2,6	4,0	4,2	4,9	4,4	4,4
Solde global (dons compris, base engagements)	-0,8	3,0	-1,5	-1,9	-3,4	-3,8
Solde primaire hors pétrole (hors dons, base eng.)	-4,8	-4,9	-6,8	-9,1	-6,6	-7,3
Décalage par rapport à l'année précédente ⁵	-1,0	-1,5	-1,7	-1,7	-1,4	-1,4
Décalage en fin de période ⁵	1,8	1,5	1,5	1,5	1,6	1,7
Var. des arriérés ⁶	-1,2	-0,8	-0,9	-3,2	-0,7	-0,7
Règlement d'autres arriérés ⁷	0,0	-0,2	-0,2	0,0	0,0	0,0
Solde global (dons compris, base caisse)	-1,2	2,0	-2,8	-5,3	-3,9	-4,3
Solde primaire hors pétrole (dons exclus, base caisse)	-5,3	-5,9	-8,1	-12,5	-7,1	-7,8
Financement	1,3	-2,0	-1,8	-1,7	-1,8	-2,7
Financement intérieur	0,7	-1,4	-1,6	-1,5	-1,2	-2,2
Financement bancaire	3,5	0,3	0,4	-0,1	-0,5	-0,5
Banque centrale (BEAC)	3,5	0,3	0,4	-0,1	-0,5	-0,5
Dépôts	2,0	0,0	0,0	0,0	-0,4	-0,4
Avances (nettes)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
FMI	1,4	0,4	0,4	0,0	-0,1	-0,1
Banques commerciales (dépôts)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autre financement (net)	-2,7	-1,8	-2,0	-1,4	-0,6	-1,7
Privatisations et autres recettes exceptionnelles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Financement extérieur	0,5	-0,6	-0,1	-0,2	-0,6	-0,4
Prêts (nets)	0,0	-1,1	-0,6	-0,7	-1,1	-0,9
Décaissements	1,4	1,3	1,3	1,1	1,3	1,3
Amortissement	-1,4	-2,4	-2,0	-1,9	-2,4	-2,2
Allègement/rééchelonnement de la dette (PPTE)	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Arriérés extérieurs ⁸	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Écart de financement	0,0	0,0	4,6	7,0	5,7	7,0
1 ^{er} accord FCR			1,3	1,3		
Accord FCR prévu				0,8		0,0
Financement de la Banque mondiale prévu				1,2		0,0
Financement d'autres partenaires pour le développement prévu				0,3		0,0
Fonds fiduciaire ARC				0,0		0,1
Initiative de suspension du service de la dette				0,1		0,0
Écart de financement résiduel		0,0	3,3	3,3	5,7	6,9
<i>Pour mémoire :</i>						
PIB hors pétrole	5,130	5,466	5,206	5,194	5,517	5,515
Dépenses sociales de lutte contre la pauvreté	4,7
Dépôts bancaires (notamment à la BEAC)	2,9	3,8	2,9	2,9	3,2	3,2
(en mois de dépenses financées sur ressources intérieures)	2,3	2,9	2,1	1,9	2,2	2,2
Avances de la BEAC ⁹	9,4	8,8	9,2	9,2	8,7	8,7

Sources : autorités tchadiennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Nettes des demandes de fonds et des coûts de transport liés aux participations de la Société des hydrocarbures du Tchad dans des compagnies privées.

² Cela comprend les subventions à la société d'électricité à partir de 2020.

³ Cela comprend les projets financés par la BDEAC, mais les prêts correspondants (en FCFA) sont comptabilisés comme financement intérieur.

⁴ Total des recettes, moins dons et recettes pétrolières, moins paiements d'intérêts et investissements financés sur ressources extérieures.

⁵ Différence entre les dépenses engagées et les dépenses comptant.

⁶ Arriérés reconnus, tels qu'enregistrés dans le tableau des restes à payer du Trésor.

⁷ Les autres arriérés comprennent les arriérés non reconnus, dont le total sera précisé après l'audit des arriérés et l'apurement en 2018 des 54 milliards de FCFA d'arriérés de la défunte Coton Tchad envers des banques nationales.

⁸ Les 27 milliards en 2016 comprennent les arriérés envers la Chine, apurés en vertu d'un accord conclu en avril 2017.

⁹ Toute la dette envers la BEAC a été consolidée et rééchelonnée en septembre 2017, sous forme de titres à long terme.

Tableau 4. Tchad : balance des paiements, 2019–21
(en milliards de francs CFA, sauf indication contraire)

	2019		2020		2021	
	Est.	5 ^e rev.	1 ^{er} accord FCR	Proj.	1 ^{er} accord FCR	Proj.
Solde courant, hors dons budgétaires	-312	-428	-800	-934	-682	-767
Balance commerciale	676	533	25	-3	246	198
Exportations, f.à.b.	2.057	2.168	1.384	1.410	1.714	1.699
<i>Dont</i> : pétrole	1.681	1.720	992	1.016	1.285	1.267
Importations, f.à.b.	-1.381	-1.635	-1.359	-1.413	-1.468	-1.501
Services (net)	-1.294	-1.327	-1.259	-1.255	-1.330	-1.366
Revenu (net)	-170	-193	-171	-170	-179	-167
Transferts (nets)	476	559	606	494	581	569
Officiels (nets)	118	163	200	115	157	182
Privés (nets)	358	396	406	379	424	386
Compte financier et de capital	296	506	542	546	338	353
Transferts de capitaux	69	117	117	151	131	131
Investissement direct étranger	277	453	278	258	305	310
Autres investissements à moyen terme et long terme	-35	-67	101	92	-59	-52
Secteur public (hors prêts d'appui budgétaire)	-14	-58	-34	-43	-59	-52
Secteur privé	-21	-9	135	135	0	0
Capital à court terme	-15	3	45	45	-39	-36
Erreurs et omissions	0	0	0	0	0	0
Solde global	-16	78	-258	-389	-344	-414
Financement	-99	-124	-28	-5	2	2
Variation des réserves officielles (baisse +)	-99	-124	-28	-5	2	2
Financement exceptionnel	28	26	26	27	26	27
Allègement de la dette (PPTE)	28	26	26	27	26	27
Financement exceptionnel	0	0	0	0	0	0
Autres recettes exceptionnelles	0	0	0	0	0	0
Accumulation d'arriérés extérieurs	0	0	0	0	0	0
Écart de financement	-87	-20	-260	-366	-316	-386
<i>Écart de financement (en % du PIB)</i>	<i>-1,4</i>	<i>-0,3</i>	<i>-4,3</i>	<i>-6,0</i>	<i>-4,8</i>	<i>-5,9</i>
Financement attendu (hors FMI, y compris prêts budgétaires et dons attendus)	13	0	0	87	0	7
Prêts au titre de l'appui budgétaire	13	0	...	0
Dons programme (transferts courants)	0	87	...	7
<i>Banque mondiale</i>	0	60
Autres partenaires pour le développement	0	18
<i>Fonds fiduciaire ARC</i>				2		7
<i>Initiative de suspension du service de la dette</i>				7		...
Financement du FMI, dont :	74	21	90	109	0	0
FEC du FMI	74	21	21	0
1 ^{er} accord FCR du FMI	68	68
2 ^e accord FCR du FMI prévu	40
Écart résiduel	0	1	-170	-171		-379
<i>Pour mémoire :</i>						
Solde courant (y compris dons budgétaires attendus ; en % du PIB)	-4,9	-6,2	-13,2	-14,0	-10,4	-11,6
Balance des paiements globale (y compris appui budgétaire attendu ; en % du P	0,0	1,1	-4,3	-5,0	-5,2	-6,2
Exportations (% du PIB)	32,1	31,5	22,8	23,3	26,0	25,9
<i>Dont</i> : pétrole	26,2	25,0	16,4	16,8	19,5	19,3
Importations (% du PIB)	-21,6	-23,8	-22,4	-23,3	-22,3	-22,8
IDE (pourcentage du PIB)	4,3	6,6	4,6	4,3	4,6	4,7
Réserves brutes imputées (milliards de dollars)	0,3	0,7	0,4	0,3	0,4	0,3

Sources : autorités tchadiennes ; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 5. Tchad : situation monétaire, 2019–21
(en milliards de francs CFA, sauf indication contraire)

	2019	2020				2021
	Est.	T1	T2	T3	T4	Proj.
		Proj.				
Avoirs extérieurs nets	-135,3	-119,3	-187,3	-223,3	-220,9	-200,9
Banque centrale	-85,3	-89,3	-157,3	-193,3	-190,9	-185,9
Avoirs extérieurs ¹	190,8	188,7	192,9	194,0	193,8	191,7
Engagements extérieurs	-276,1	-278,0	-350,2	-387,3	-384,7	-377,6
dont : financement du FMI ¹	-232,0	-233,8	-302,2	-342,3	-342,3	-335,7
Banques commerciales	-50,0	-30,0	-30,0	-30,0	-30,0	-15,0
Avoirs intérieurs nets	1243,3	1202,6	1251,3	1307,5	1323,7	1361,8
Crédit intérieur	1391,2	1346,3	1501,3	1557,5	1573,7	1611,8
Créances (nettes) sur l'État ¹	842,6	863,5	926,9	962,0	960,4	961,5
Trésor (net)	812,6	833,5	896,9	932,0	930,4	916,5
Secteur bancaire	812,6	833,5	896,9	932,0	930,4	916,5
Banque centrale	695,8	706,8	770,2	805,3	803,7	774,8
Créances sur les administrations publiques	744,9	746,8	815,2	855,3	855,3	848,6
dont : avances ²	479,9	479,9	479,9	479,9	479,9	479,9
dont : financement du FMI ¹	232,0	233,8	302,2	342,3	342,3	335,7
Passifs envers les administrations publiques	-49,1	-40,0	-45,0	-50,0	-51,6	-73,9
Banques commerciales	116,7	126,7	126,7	126,7	126,7	141,7
Créances sur les administrations publiques	230,0	240,0	240,0	240,0	240,0	255,0
Passifs envers les administrations publiques	-113,3	-113,3	-113,3	-113,3	-113,3	-113,3
Autres, hors Trésor	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	45,0
Crédit à l'économie	633,4	482,9	574,4	595,6	613,3	650,3
Autres postes (net)	-130,7	-143,7	-250,0	-250,0	-250,0	-250,0
Monnaie et quasi-monnaie	1092,1	1083,3	1064,0	1084,2	1102,8	1161,0
Circulation fiduciaire hors banques	496,9	492,9	476,5	485,6	501,8	528,3
Dépôts à vue	474,4	470,6	473,5	482,5	479,1	504,4
Dépôts à terme et d'épargne	120,7	119,8	113,9	116,1	121,9	128,4
<i>Pour mémoire :</i>						
Monnaie au sens large (variation annuelle en pourcentage)	19,7				1,0	5,3
Crédit à l'économie (variation annuelle en pourcentage)	1,4				-3,2	6,0
Crédit à l'économie (% du PIB)	9,9				10,1	9,9
Crédit à l'économie (% du PIB non pétrolier)	12,3				11,8	11,8
Vitesse de circulation (PIB non pétrolier)	4,7				4,7	4,7
Vitesse de circulation (total du PIB)	5,9				5,5	5,7

Sources : autorités tchadiennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Les données de 2018 ne comprennent pas le décaissement du FMI en décembre 2018, qui apparaît plutôt dans le compte du Trésor en février 2019.

² Comprennent les avances statutaires et exceptionnelles.

Tableau 6. Tchad : indicateurs de solidité financière, 2011–19

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Adéquation des fonds propres¹									
Fonds propres réglementaires/actifs pondérés des risques ^{2,3}	20,0	18,1	22,0	13,4	14,7	13,2	18,0	16,8	6,7
Qualité des actifs									
Ratio prêts improductifs/total des prêts bancaires	7,6	7,4	9,8	11,7	17,0	20,9	25,8	28,6	22,9
Provisions/crédits en arriérés	89,0	64,5	65,3	68,3	58,9	56,4	53,5	56,5	64,6
Crédits nets en arriérés/prêts bancaires bruts	0,8	2,6	3,4	3,7	7,0	9,1	12,0	12,4	8,1
Rentabilité									
Rendement des actifs ⁴	2,6	2,2	2,8	2,1	1,6	1,4	0,6	1,6	...
Rendement des fonds propres	19,2	15,5	21,1	19,4	15,2	14,6	5,3	14,0	...
Liquidité									
Actifs liquides/total des actifs	29,9	31,8	28,6	30,8	26,0	23,1	27,5	20,2	26,8
Actifs liquides/passifs à court terme	149,3	146,6	139,3	152,9	142,1	155,0	188,9	117,9	124,9

Sources : indicateurs de solidité financière du FMI ; COBAC.

1/ À partir de 2019, les actifs se fondent sur la nouvelle définition des fonds propres réglementaires selon Bâle II.

2/ Les bénéficiaires de l'exercice en cours sont exclus de la définition des exigences de fonds propres, conformément aux lignes directrices de l'accord de Bâle II. Les provisions générales sont incluses dans les fonds propres complémentaires (« tier 2 ») à concurrence au maximum d'un montant égal à 1,25 % des actifs pondérés des risques. Les fonds propres obligatoires sont la

3/ Les actifs pondérés des risques sont estimés selon la pondération suivante : 0 % pour les réserves liquides en monnaie intérieure et pour les créances dues à la banque centrale et 100 %

4/ Ratio bénéficiaires après impôts/moyenne des avoirs totaux en début et fin de période.

Tableau 7. Tchad : indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2020–34

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
Obligations envers le FMI sur la base des crédits existants (en millions de DTS)															
Principal	2,0	8,1	17,0	29,7	47,7	62,7	65,0	56,1	45,6	28,0	8,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Commissions et intérêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Obligations envers le FMI sur la base des crédits existants ou prospectifs (en millions de DTS)															
Principal	2,0	8,1	17,0	29,7	47,7	62,7	74,8	65,9	55,4	37,9	18,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Commissions et intérêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Obligations envers le FMI sur la base des crédits existants ou prospectifs															
Millions de DTS	2,0	8,2	17,1	29,7	47,8	62,7	74,8	65,9	55,4	37,9	18,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Milliards de FCFA	1,7	6,7	13,9	24,4	39,3	51,7	61,7	54,4	45,7	31,3	15,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Pourcentage des exportations de biens et services	0,1	0,4	0,6	1,0	1,5	1,8	2,0	1,6	1,3	0,9	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Pourcentage du service de la dette ¹	1,7	5,0	8,6	13,5	20,2	27,3	25,4	20,3	23,3	20,5	13,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Pourcentage du PIB	0,0	0,1	0,2	0,3	0,5	0,6	0,7	0,5	0,4	0,3	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Pourcentage des recettes fiscales	0,4	1,5	2,6	4,0	5,9	6,9	7,4	5,9	4,5	2,8	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Pourcentage de la quote-part	1,4	5,8	12,2	21,2	34,1	44,7	53,4	47,0	39,5	27,0	13,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Encours des crédits du FMI sur la base des tirages existants ou prospectifs															
Millions de DTS	417,3	409,2	392,2	362,5	314,8	252,1	177,4	111,5	56,1	18,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Milliards de FCFA	342,3	333,5	320,3	297,1	258,8	208,0	146,3	92,0	46,3	15,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pourcentage des exportations de biens et services	21,5	17,7	14,7	12,3	9,8	7,3	4,7	2,8	1,3	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pourcentage du service de la dette ¹	358,5	249,6	197,4	164,4	133,2	109,6	60,2	34,4	23,6	9,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pourcentage du PIB	5,6	5,1	4,5	3,9	3,1	2,4	1,5	0,9	0,4	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pourcentage des recettes fiscales	87,9	73,8	59,9	49,3	38,8	27,9	17,6	10,0	4,6	1,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pourcentage de la quote-part	297,7	291,9	279,7	258,6	224,5	179,8	126,5	79,5	40,0	13,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Utilisation nette des crédits du FMI (en millions de DTS)															
Décaissements	133,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Remboursements et rachats	2,0	8,1	17,0	29,7	47,7	62,7	74,8	65,9	55,4	37,9	18,2	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Pour mémoire :</i>															
Exportations de biens et services (en milliards de FCFA)	1.589	1.880	2.177	2.411	2.630	2.847	3.138	3.302	3.477	3.663	3.755	3.745	3.743	3.713	3.708
Service de la dette extérieure (en milliards de FCFA)	95	134	162	181	194	190	243	268	196	152	114	137	167	207	238
PIB nominal (en milliards de FCFA)	6.060	6.570	7.129	7.668	8.222	8.811	9.470	10.097	10.766	11.480	12.168	12.896	13.691	14.505	15.372
Recettes fiscales (en milliards de FCFA)	389	452	534	603	667	745	831	924	1.017	1.118	1.229	1.338	1.458	1.588	1.729
Quote-part (en millions de DTS)	140,2	140,2	140,2	140,2	140,2	140,2	140,2	140,2	140,2	140,2	140,2	140,2	140,2	140,2	140,2

Source : estimations et projections des services du FMI.

¹ Le total du service de la dette inclut les rachats et les remboursements au FMI.

Tableau 8. Tchad : calendrier des décaissements dans le cadre de l'accord au titre de la FEC, 2017–20

Montant (en % de la quote- part)	Montant (en millions de DTS)	Date de mise à disposition	Conditions de décaissement
25,0	35,05	June 30, 2017	Approbation de l'accord au titre de la FEC par le conseil d'administration.
25,0	35,05	August 15, 2017	Respect des critères de réalisation au 30 juin 2017 et achèvement de la première revue du programme
25,0	35,05	April 15, 2018	Respect des critères de réalisation au 31 décembre 2017 et achèvement de la deuxième revue du programme
25,0	35,05	October 15, 2018	Respect des critères de réalisation au 30 juin 2018 et achèvement de la troisième revue du programme
20,0	28,04	April 15, 2019	Respect des critères de réalisation au 31 décembre 2018 et achèvement de la quatrième revue du programme
20,0	28,04	October 15, 2019	Respect des critères de réalisation au 30 juin 2019 et achèvement de la cinquième revue du programme
20,0	28,04	s.o ¹	Respect des critères de réalisation au 31 décembre 2019 et achèvement de la sixième revue du programme
Total	160,0	224,32	

Source : estimations et projections des services du FMI.

¹ L'accord au titre de la FEC sera annulé et le dernier décaissement ne sera pas effectué.

Appendice I. Lettre d'intention

N'Djamena, le 15 Juillet, 2020

Madame Kristalina Georgieva
Directrice générale
Fonds monétaire international
Washington, DC,
Etats-Unis

Madame la Directrice générale,

Les Autorités tchadiennes sont reconnaissantes au Fonds monétaire international (FMI) pour son soutien continu au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) et, plus récemment, dans le cadre de la facilité rapide de crédit (FRC) approuvée par le Conseil d'administration du FMI le 14 avril 2020. La prompte aide d'urgence du FMI était essentielle pour catalyser l'appui des partenaires au développement et mobiliser les ressources nécessaires aux appuis sanitaires et économiques pour faire face à l'impact négatif de la pandémie COVID-19.

Comme expliqué dans notre lettre d'intention du 9 avril 2020, l'impact mondial de la pandémie et les dépenses qui en résultent pour le secteur de la santé ont généré d'importants besoins budgétaires et de balance des paiements. Cependant, ces besoins de financement, auparavant estimés à 238 milliards de FCFA (4,6% du PIB non pétrolier), sont désormais passés à 366 milliards de FCFA (7% du PIB non pétrolier). L'impact de la crise sur les perspectives économiques s'est aggravé et, en raison principalement de la faiblesse du système de santé, la mise en œuvre effective du plan d'urgence COVID-19, y compris les importantes mesures d'assistance aux populations et de soutien aux entreprises et au monde agricole, s'est révélée difficile et plus coûteuse que prévu. Cela a entraîné des besoins urgents de balance des paiements caractérisés par un déficit de financement qui, s'il n'était pas comblé, entraînerait une perturbation économique immédiate et grave.

Pour aider à répondre aux besoins de financement plus élevés générés par la pandémie, le gouvernement a demandé un autre décaissement dans le cadre de l'accord FRC, pour un montant de 49,07 millions de DTS, soit 35% de la quote-part. Dans le même temps et en raison de l'ampleur et de la durée de la pandémie et des difficultés techniques pour finaliser la 6^{ème} revue afin d'aboutir au dernier décaissement (28,04 millions de DTS, 20 pour cent de la quote-part) en temps opportun, à condition que le conseil d'administration approuve cette demande du facilité rapide de crédit, nous demandons de mettre fin à l'accord FEC actuel qui devait se terminer fin septembre 2020. Dans ce contexte, nous avons l'intention de demander un autre accord et d'engager les discussions avec les services du FMI durant l'automne.

Le gouvernement met en œuvre l'ensemble des mesures décrites dans la lettre d'intention d'avril 2020 visant à faire face aux conséquences économiques et sanitaires de la crise COVID-19. Nous

nous engageons également, en vertu du décret N ° 0374 du 24 mars 2020 créant un Compte d'Allocation Spécial intitulé "Fonds spécial de lutte contre le coronavirus" à tenir des comptes séparés pour les dépenses COVID-19 et à fournir des rapports séparés pour la gestion transparente et conformément aux meilleures pratiques de gestion budgétaire auxquelles nous avons toujours adhéré. Dans ce contexte, un fonds fiduciaire, sous la forme d'un compte d'affectation spéciale du Trésor, a été établi dans les banques de la place pour la mobilisation de diverses contributions financières pour lutter contre la pandémie. Un projet de loi de finances révisée, qui reflète tous les coûts sanitaires et économiques résultant de la pandémie, sera soumis avant fin juillet à l'Assemblée Nationale pour adoption. Les ressources dédiées au COVID-19 seront utilisées en toute transparence. En plus d'être reflétées dans la loi de finances, elles seront engagées en toute transparence conformément aux directives de GFP de la CEMAC. En particulier, les dépenses d'urgence pour les fournitures indispensables seront engagées conformément aux dispositions du décret N°1025/PR/MFB/2020 du 29 mai 2020, portant dérogation aux règles de passation des marchés publics conclus dans le cadre de la lutte contre le coronavirus et soumises à un audit ex post de conformité par un cabinet international réputé, qui sera finalisé avec le soutien de l'Inspection Générale des Finances dans les six mois suivant la fin de l'exercice fiscal. L'audit couvrira également toutes les dépenses liées à la COVID-19. Les rapports d'audit intégrant aussi l'analyse sur le respect des procédures, notamment en matière de convention règlementée, seront publiés dans le mois suivant leur finalisation sur le site web du Ministère des Finances et du Budget. Le texte intégral des marchés publics, y compris les noms des bénéficiaires effectifs, sera publié sur le site web du Ministère des Finances et du Budget dans les 30 jours suivant l'attribution de tout marché conclu dans le cadre de la lutte contre le coronavirus. Les rapports de livraison des biens et services y relatifs, y compris la liste des fournisseurs et des adjudicataires, seront publiés sur le site web du Ministère des Finances et du Budget dans les trois mois suivant la fin de la période d'exécution de chaque marché.

Pour éviter tout risque de surendettement pour le Tchad, la gestion de la dette sera renforcée et les emprunts extérieurs continueront à être contractés et ce à des conditions concessionnelles. Compte tenu de l'environnement extérieur encore volatil, nous entreprendrons un ajustement budgétaire à moyen terme selon les besoins, dans le but de respecter le critère de convergence de la CEMAC et de contribuer à préserver la viabilité de la dette, notamment en laissant expirer les mesures sur les dépenses temporaires. Cette année, les exigences en matière de maîtrise de la masse salariale à l'exception faite de l'augmentation induite par le recrutement exceptionnel de 1638 nouveaux agents de santé pour le compte du Ministère de la Santé Publique dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 vont se poursuivre.

Le Tchad a demandé une subvention au titre du Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (CCRT) pour couvrir les échéances de la dette envers le FMI de 2020/21. Le Tchad a également demandé la suspension du service de la dette des créanciers bilatéraux officiels, conformément aux termes du communiqué du 15 avril 2020 des Ministres des Finances et des Gouverneurs des banques centrales du G20. Le 9 juin 2020, un protocole d'accord a été signé avec les créanciers du Club de Paris. L'espace budgétaire dégagé par cette suspension du service de la dette sera consacré à l'atténuation des impacts sanitaires, économiques et sociaux de la crise COVID-19. L'utilisation des ressources générées fera l'objet d'un suivi et d'un rapport trimestriel au FMI.

Le gouvernement s'engage à maintenir les excellentes relations avec le FMI. Dans ce contexte, nous n'introduirons aucune mesure ou politique susceptible d'aggraver nos difficultés de balance des paiements. Pour faciliter le suivi et l'évaluation des politiques, le gouvernement s'engage à fournir toutes les informations nécessaires aux services du FMI sur une base régulière et en temps opportun.

Nous continuerons de mettre en œuvre des politiques compatibles avec le maintien de la stabilité extérieure régionale. En particulier, pour aider à atteindre les objectifs régionaux relatifs aux avoirs extérieurs nets (AEN), nous continuerons à soutenir les efforts de la BEAC et de la COBAC pour améliorer le respect de la nouvelle réglementation des changes, ce qui nécessite notamment le rapatriement des recettes d'exportation, y compris les recettes pétrolières. La BEAC continue également de mettre en œuvre les recommandations restantes de l'évaluation des sauvegardes de 2017.

Conformément à notre engagement de longue date en matière de transparence, le gouvernement accepte la publication, sur le site Web du FMI, du rapport des services du FMI relatif à la demande de la FRC et de cette lettre d'intention.

Veillez agréer, Madame la Directrice générale, l'assurance de ma très haute considération.

/s/

Tahir Hamid Nguilin

Le Ministre des Finances et du Budget



TCHAD

DEMANDE DE DÉCAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITÉ DE CRÉDIT RAPIDE ET ANNULATION DE L'ACCORD AU TITRE DE LA FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT — ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE

Le 15 juillet 2020

Approuvé par
**David Owen, Gavin Gray et
Marcello Estevão (IDA)**

Établi par les services du Fonds monétaire international (FMI) et de l'Association internationale de développement (IDA)

Tchad Analyse de viabilité de la dette réalisée conjointement par la Banque mondiale et le FMI¹	
Risque de surendettement extérieur	Élevé ²
Risque de surendettement global	Élevé
Niveau de détail de la notation du risque	Viable
Élément d'appréciation	Non
Prévisions macroéconomiques	<i>L'AVD précédente, réalisée en avril 2020, tenait compte du ralentissement de la croissance, et de la considérable détérioration des soldes budgétaire et extérieur. L'AVD actuelle tient compte d'une nouvelle révision à la baisse de la croissance de 0,7 point de pourcentage en 2020 ainsi que d'une détérioration de 2,3 points de pourcentage du solde budgétaire et de 0,9 point de pourcentage du solde extérieur. Il est toujours prévu que le choc soit temporaire et une reprise progressive est annoncée pour 2021.</i>
Stratégie de financement	<i>Depuis la dernière AVD, le Tchad a comptabilisé une aide considérable de la part de donateurs pour 2020 et les recettes pétrolières ont été supérieures aux prévisions. Les autorités prévoient de solliciter un nouvel accord auprès du FMI plus tard dans l'année.</i>
Outils de réalisme	<i>Augmentation forte et inattendue de la dette publique au cours des cinq dernières années.</i>
Notation mécanique du risque dans le cadre de l'AVD extérieure	Élevé
Notation mécanique du risque dans le cadre de l'AVD publique	Élevé

¹ Le périmètre de la dette a été étendu depuis la dernière AVD (avril 2020). Il englobe désormais les arriérés intérieurs dans l'encours de la dette intérieure (5,8 % du PIB). Jusque-là, les arriérés intérieurs n'apparaissaient que dans l'analyse des risques conditionnels. Par conséquent, les « autres éléments de l'administration centrale » dans le test adapté sur les passifs conditionnels ont été réduits à zéro.

² Le Tchad est classé parmi les pays présentant une capacité d'endettement jugée faible, avec un score de 2,47 à l'indicateur composite selon les Perspectives de l'économie mondiale d'octobre 2019 et l'EGIP 2018.

La présente analyse de viabilité de la dette (AVD) met à jour celle d'avril 2020 réalisée conjointement par la Banque mondiale et le FMI afin de tenir compte des perspectives les plus récentes. La dette reste viable selon les prévisions de référence, mais l'incertitude demeure élevée. Ainsi, d'importants écarts de financement budgétaires et extérieurs non financés sont attendus sur plusieurs années. Traditionnellement, les autorités ont toujours été capables de rembourser leur dette aux niveaux des prévisions de référence et l'exécution de leur programme au titre de la FEC indique qu'elles sont fermement déterminées à s'acquitter de leurs obligations. En somme, la situation n'a pas changé outre mesure depuis avril s'agissant de la viabilité de la dette. Le risque de surendettement extérieur et le risque de surendettement global du Tchad restent élevés.

Les perspectives macroéconomiques se sont détériorées du fait de la propagation de la pandémie au Tchad. En 2020, la croissance est légèrement plus faible, mais les recettes pétrolières du premier trimestre (sur la base des exportations de pétrole en 2019) ont été supérieures aux prévisions et l'appui des donateurs s'est concrétisé. C'est ainsi que la Banque mondiale i) a procédé à un décaissement (de 16,95 millions de dollars) pour la prévention et la détection de la menace sanitaire posée par la COVID-19, ainsi que pour la riposte à la pandémie ; ii) prépare un projet éducatif consacré à la COVID-19 ; et iii) prépare une opération à l'appui des politiques de développement en réponse aux problèmes à court et long terme du pays. Les prévisions des prix du pétrole à moyen terme ont très peu évolué depuis la dernière AVD. La présente AVD repose sur le maintien de la prudence budgétaire et sur une augmentation des recettes non pétrolières une fois que la crise liée à la pandémie se sera atténuée. La demande de décaissement au titre de la facilité de crédit rapide constitue le seul changement significatif au niveau de la dette extérieure.

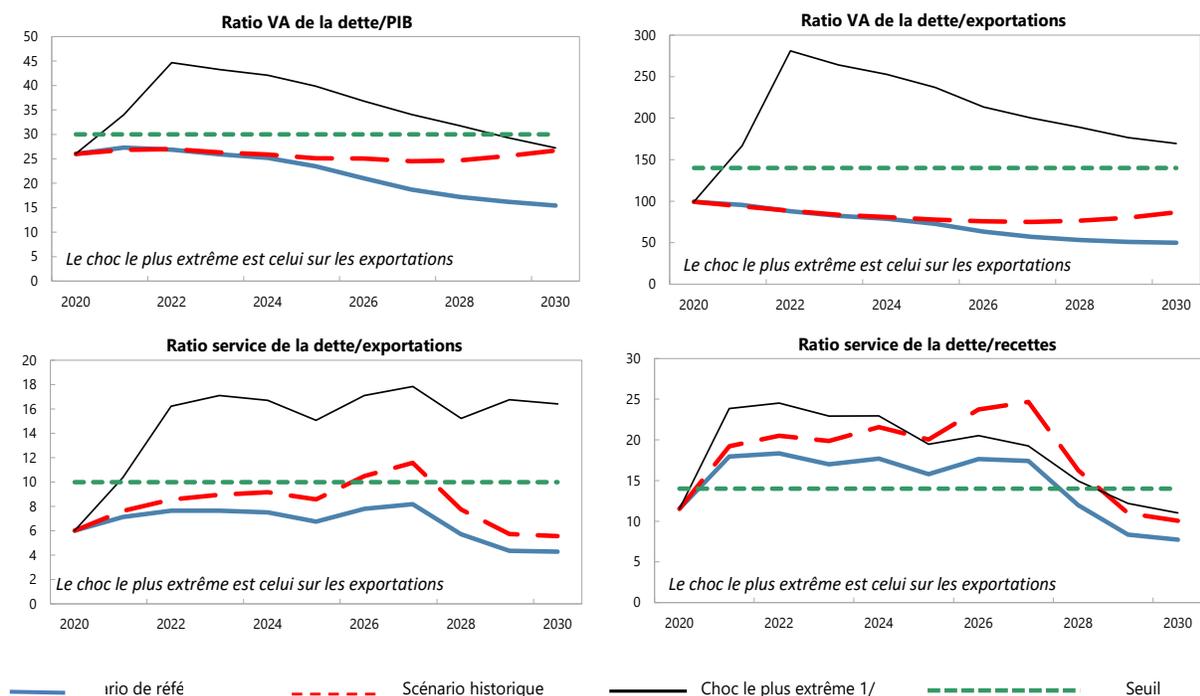
Le Tchad a demandé à tous ses créanciers, publics et privés, d'adhérer à l'initiative de suspension du service de la dette et il est déterminé à tenir les engagements figurant dans la lettre d'intention. L'AVD part de l'hypothèse que tous les créanciers bilatéraux officiels du G-20 et du Club de Paris, ainsi que le Koweït et les Émirats arabes unis, accorderont un reprofilage de la dette en 2020, pour un montant total de 7,5 milliards de FCFA. Les autorités ont commencé à rembourser leurs arriérés conformément à la stratégie d'apurement du gouvernement adoptée en janvier. En 2020, l'apurement pourrait être financé par i) un accord de prêt de 85 milliards de FCFA sur 8 ans avec des banques et ii) l'émission d'une série d'obligations du Trésor de 3 à 5 ans pour un montant de 25 milliards de FCFA. Après quoi, l'AVD prévoit un paiement direct des arriérés. Enfin, l'évaluation tient compte de l'allègement de la dette de 8,2 milliards de FCFA octroyé par le FMI sur 2020 et 2021 au titre du guichet « riposte aux catastrophes naturelles » du fonds fiduciaire ARC jusqu'à avril 2022 (en fonction de la disponibilité des ressources du fonds fiduciaire ARC sur les 18 prochains mois).

Dans le scénario de référence, trois des indicateurs de viabilité de la dette extérieure restent au-dessous de leurs seuils respectifs, mais le ratio dette/recettes dépasse son seuil de 2021 à 2027. Dans les scénarios de résistance, en particulier le choc sur les prix du pétrole et le choc sur les exportations, les indicateurs sont proches des niveaux constatés lors du dernier épisode de surendettement du Tchad. La vulnérabilité liée à la dette publique totale est élevée et dans le scénario de référence, la pandémie entraîne le ratio valeur actuelle (VA) de la dette publique/PIB au-dessus de son niveau de référence de 2020 à 2024.

Après la restructuration de 2018, les éventualités prévues dans le nouveau contrat de la dette envers Glencore ont permis de diminuer le service de la dette et ainsi de compenser la baisse des prix du pétrole, et devraient apporter une protection supplémentaire jusqu'en 2023 dans le scénario de référence, tout en conservant une marge de protection additionnelle¹. Cependant, ces mécanismes pour imprévus pourraient arriver à épuisement en 2021 dans les conditions du test de résistance adapté reproduisant un choc sur les prix du pétrole, ce qui mènerait probablement à une forte augmentation du ratio service de la dette/recettes et pourrait de nouveau entraîner le Tchad dans une situation de surendettement.

¹ En vertu de l'accord de restructuration de la dette envers Glencore, les remboursements obligatoires pour la période 2021-2026 pourraient être reportés à hauteur d'un montant maximal de 75 millions de dollars si i) les recettes publiques liées aux exportations de pétrole sont inférieures au service de la dette envers Glencore et ii) le prix du baril de pétrole passe au-dessous de 42 dollars.

Graphique 1. Tchad : indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État dans d'autres scénarios, 2020–2030



Personnalisation des paramètres par défaut		
	Size	Interactions
Tests sur mesure		
Ensemble des passifs conditionnels	Oui	
Catastrophes naturelles	s.o.	n.a.
Prix des produits de base 2/	Non	No
Financement sur les marchés	s.o.	n.a.

Note : la mention "oui" signifie que l'ampleur ou les interactions des paramètres par défaut des tests de résistance sont modifiés. La mention "s.o." indique que le test de résistance n'est pas applicable.

Hypothèses d'emprunt pour les tests de résistance*		
	Par défaut	Personnalisées
Parts de la dette marginale		
Dette extérieure CGE à MLT	100%	
Modalités de la dette marginale		
Taux d'intérêt nominal moyen sur les nouveaux emprunts en dollars	1.0%	1.0%
Taux d'actualisation en dollar	5.0%	5.0%
Échéance moyenne (y compris délai de grâce)	17	20
Délai de grâce moyen	8	6

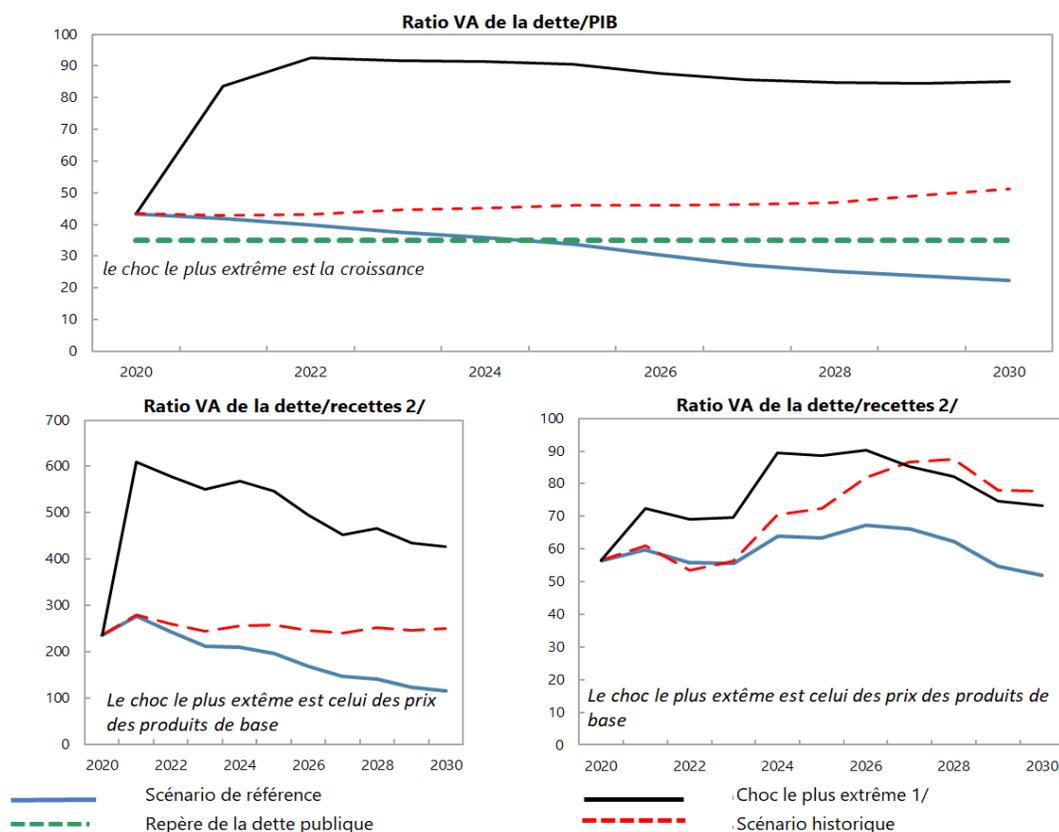
* Note : dans l'AVD extérieure, il est supposé que tous les besoins de financement supplémentaires dus aux chocs des tests de résistance sont satisfaits par la dette extérieure contractée ou garantie par l'État (CGE) à moyen ou long terme (MLT). Les modalités par défaut de la dette marginale sont fondées sur les projections à 10 ans de référence.

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2030 ou avant. Les tests de résistance avec des dépassements ponctuels sont également présentés le cas échéant, mais ces dépassements ne sont pas pris en compte comme signaux mécaniques. Si un test de résistance avec un dépassement ponctuel constitue le choc le plus extrême, même sans tenir compte de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement ponctuel) est présenté.

2/ L'ampleur des chocs utilisés pour le test de résistance relatif au choc sur les cours des produits de base se fonde sur les perspectives des prix des produits de base établies par le département des études du FMI.

Graphique 2. Tchad : indicateurs de la dette publique dans d'autres scénarios, 2020–2030



Hypothèses d'emprunt pour les tests de résistance*	Default	User defined
Parts de la dette marginale		
Dette extérieure CGE à moyen et long terme	35%	65%
Dette intérieure à moyen et long terme	10%	5%
Dette intérieure à court terme	109%	30%
Modalités de la dette marginale		
Dette extérieure à moyen et long terme		
Taux d'intérêt nominal moyen sur les nouveaux emprunts en dollars	1.0%	1.0%
Échéance moyenne (y compris délai de grâce)	17	20
Délai de grâce moyen	8	6
Dette intérieure à moyen et long terme		
Taux d'intérêt réel moyen sur les nouveaux emprunts	9.3%	5.0%
Échéance moyenne (y compris délai de grâce)	1	1
Délai de grâce moyen	0	0
Dette intérieure à court terme		
Taux d'intérêt réel moyen	0%	2.0%

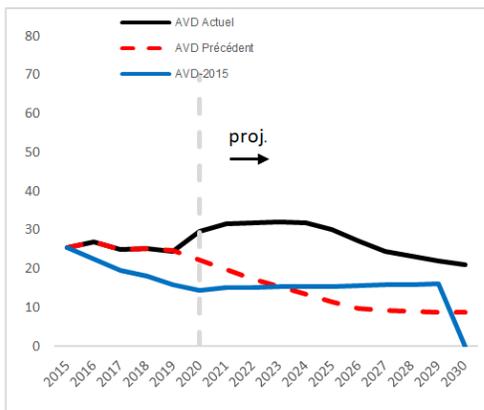
* Note : dans l'AVD publique, le financement intérieur couvre les besoins de financement additionnels résultant des chocs dans le test de résistance relevant de l'AVD publique. Par défaut, les modalités de la dette marginale sont fondées sur les projections de référence pour une période de 10 ans.

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

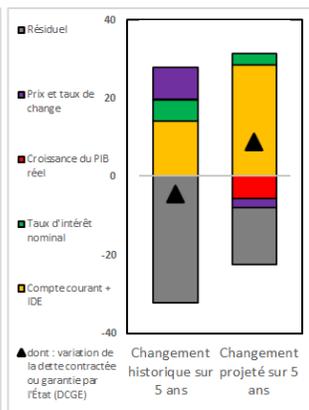
1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2030 ou avant. Les tests de résistance avec des dépassements ponctuels sont également présentés le cas échéant, mais ces dépassements ne sont pas pris en compte comme signaux mécaniques. Si un test de résistance avec un dépassement ponctuel constitue le choc le plus extrême, même sans tenir compte de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement ponctuel) est présenté.

Graphique 3. Tchad : facteurs d'évolution de la dette dans le scénario de référence

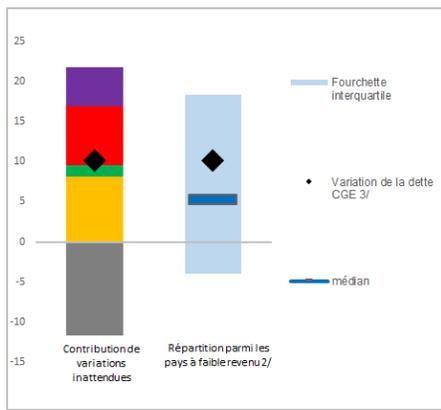
Deette extérieure brute nominale CGE (en % du PIB; édition AVD)



Flux générateurs d'endettement (pourcentage du PIB)

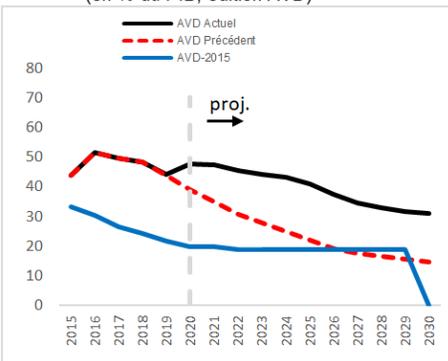


Variations inattendues de la dette 1/ (5 dernières années, pourcentage du PIB)

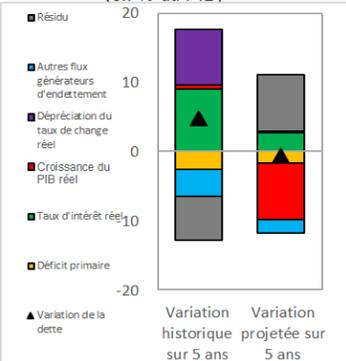


Deette publique

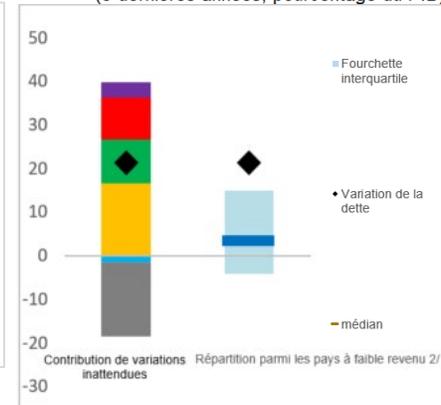
Deette publique brute nominale (en % du PIB; édition AVD)



Debt-creating flows (en % du PIB)



Variations inattendues de la dette 1/ (5 dernières années, pourcentage du PIB)



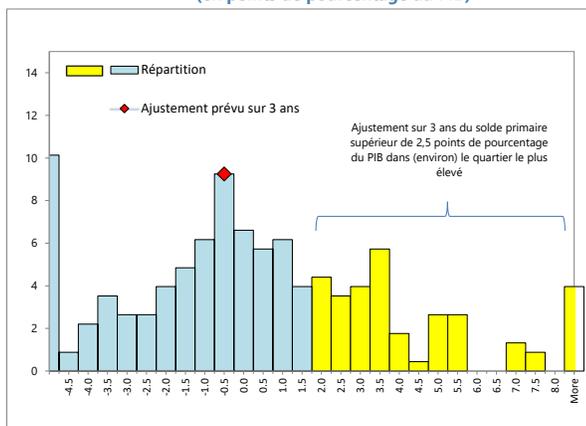
1/ Différence entre les contributions anticipées et effectives sur les ratios d'endettement

2/ Répartition entre les pays à faible revenu pour lesquels des AVDs PFR ont été produits.

3/ Compte tenu du niveau relativement faible de la dette extérieure privée pour la moyenne des pays à faible revenu, une variation en points de pourcentage de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État (CGE) devrait être en grande partie due aux facteurs déterminants de l'équation de la dynamique de la dette extérieure.

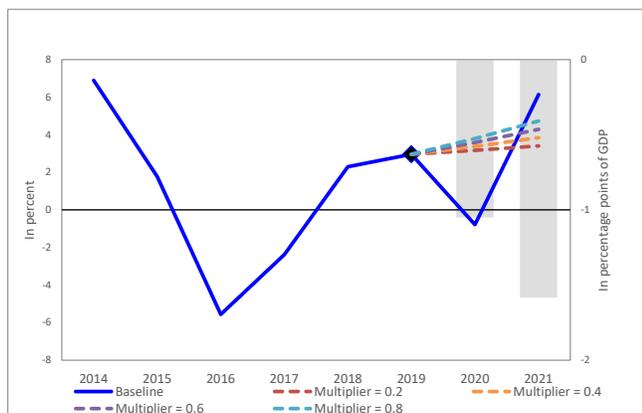
Graphique 4. Tchad : outils de réalisme

Ajustement sur 3 ans du solde primaire (en points de pourcentage du PIB)



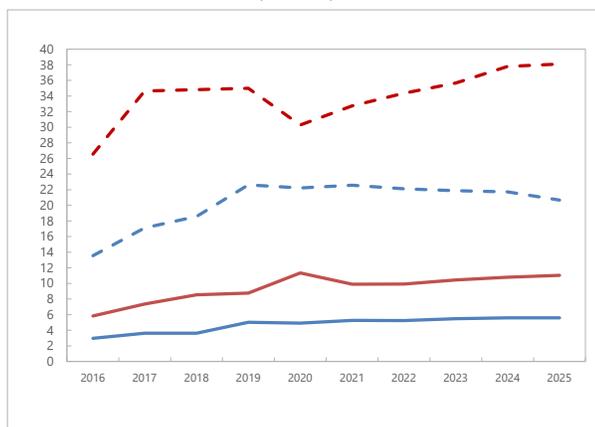
1/ Les données portent sur les programmes appuyés par le FMI dans les pays à faible revenu (hors financements d'urgence) approuvés depuis 1990. L'ampleur de l'ajustement sur 3 ans depuis le lancement du programme est illustrée sur l'axe horizontal ; le pourcentage de l'échantillon est indiqué sur l'axe vertical.

Ajustement budgétaire et trajectoires potentielles de croissance 1/



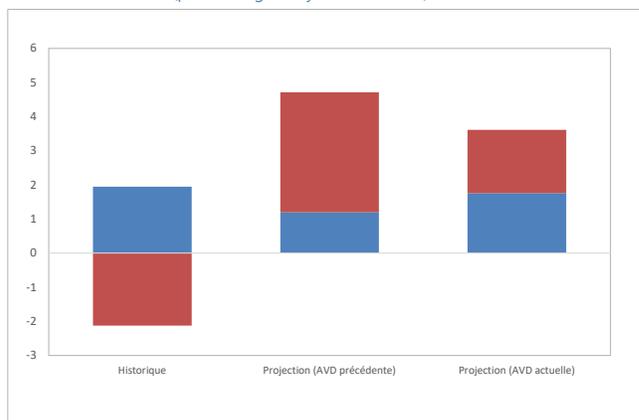
1/ Les barres renvoient aux prévisions annuelles d'ajustement budgétaire (échelle de droite) et les courbes montrent les trajectoires potentielles de croissance du PIB réel selon différents multiplicateurs budgétaires (échelle de gauche).

Taux d'investissement public et privé (% du PIB)



— Investissement public - AVD précédente
 — Investissement public - AVD actuelle
 - - - Investissement privé - AVD précédente
 - - - Investissement public - AVD actuelle

Contribution à la croissance du PIB réel (pourcentage, moyenne sur 5 ans)



■ Contribution d'autres facteurs
 ■ Contribution des fonds publics

Tableau 1. Tchad: Cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2017-2040
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif													Projections													Moyenne 5/ Scénario historique	Currency-based Estime-t-il une grande différence entre les deux critères? Yes
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2030	2040									
Dette extérieure (nominale) 1/	26.1	24.6	21.8	20.0	21.1	29.1	25.5	26.8	25.6	25.8	24.6	31.5	34.4	34.5	33.6	33.1	30.5	20.3	10.5									
dont : contractée ou garantie par l'Etat (CGE)	26.1	24.6	21.8	20.0	21.1	29.1	25.5	26.8	25.6	25.8	24.6	31.5	34.4	34.5	33.6	33.1	30.5	20.3	10.5									
Variation de la dette extérieure	...	-1.5	-2.8	-1.7	1.1	8.0	-3.7	1.4	-1.3	0.2	-1.3	7.0	29	0.1	-0.9	-0.6	-2.5	-1.2	0.5									
Identified net debt-creating flows	...	0.0	-1.7	2.7	4.2	2.2	16.8	9.9	3.8	-3.8	0.8	10.0	5.1	3.3	3.8	3.3	2.1	0.9	5.1									
Deficit extérieur courant hors intérêts	8.0	8.4	5.4	7.1	8.5	8.2	12.6	8.7	6.0	0.7	4.2	13.6	11.0	8.9	8.8	8.5	7.4	2.2	5.9									
Déficit de la balance des biens et services	11.5	10.8	7.5	9.8	9.6	12.5	16.5	16.2	15.2	8.7	9.7	20.2	17.0	14.4	13.7	12.8	11.7	6.7	9.3									
Exportations	36.2	37.8	40.6	38.2	33.4	31.5	26.4	22.9	26.5	33.3	34.7	26.2	28.6	30.5	31.4	32.0	32.3	30.9	17.6									
Importations	46.8	48.6	48.1	48.0	43.1	43.9	42.9	39.1	41.7	42.0	44.3	46.4	45.7	44.9	45.2	44.8	44.1	37.6	27.0									
Transferts courants nets (négatifs = entrées)	-7.5	-5.6	-4.3	-4.4	-5.1	-7.9	-7.1	-7.6	-9.4	-8.9	-7.4	-9.6	-8.8	-8.3	-7.7	-7.1	-7.2	-5.4	-4.1									
donc : officiels	-0.6	-0.3	-0.3	-0.7	-1.3	-4.0	-2.5	-2.4	-3.1	-3.2	-1.3	-3.1	-2.6	-2.3	-1.8	-2.1	-1.3	-1.2	-1.2									
Autres flux extérieurs courants (négatifs = entrées nettes)	3.9	3.2	2.2	1.7	3.9	3.6	3.2	0.1	0.3	0.9	2.0	3.0	2.7	2.8	2.8	2.8	2.8	0.9	0.6									
IDE nets (négatifs = entrées)	-6.5	-5.2	-4.5	-4.7	-4.0	-5.2	-5.1	-2.4	-3.6	-3.0	-4.3	-4.3	-4.7	-4.7	-4.5	-4.6	-4.5	-0.9	-0.6									
Dynamique endogène de la dette Z/	...	-3.2	-2.6	0.3	-0.3	-0.8	9.3	3.6	1.4	-1.6	0.9	0.7	-1.2	-0.9	-0.7	-0.7	-0.8	-0.4	-0.2									
Contribution du taux d'intérêt nominal	...	0.2	0.4	0.7	0.6	0.7	1.1	1.7	1.0	0.6	0.7	0.5	0.6	0.6	0.6	0.5	0.4	0.2	0.1									
Contribution de la croissance du PIB réel	...	-3.1	0.0	-1.9	-1.1	-1.4	-0.7	1.5	0.6	-0.5	-0.8	0.2	-1.8	-1.6	-1.3	-1.2	-1.2	-0.6	-0.3									
Contribution des variations de prix et de taux de change	...	-0.3	-3.0	1.5	0.2	-0.2	8.8	0.4	-0.3	-1.7	1.0									
Résidu Z/	...	-1.4	-1.1	-4.5	-3.1	-5.8	-20.4	8.5	-5.1	4.1	-2.0	-3.1	-2.2	-3.2	-4.5	-3.8	-4.6	-2.1	-4.6									
donc : financement exceptionnel	...	0.0	0.0	0.0	0.0	-0.1	-0.6	-1.1	-1.0	-1.3	-1.6	-0.4	-0.4	-0.4	-0.4	-0.3	-0.3	-0.2	-0.1									
Indicateurs de viabilité																												
VA de la dette extérieure CGE/PIB	20.7	26.0	27.3	26.9	25.9	25.2	23.5	15.4	7.6									
VA de la dette extérieure CGE/exportations	59.7	99.2	95.4	88.0	82.5	78.8	72.6	50.0	43.2									
Ratio service de la dette CGE/exportations	2.0	1.5	2.2	3.2	3.9	15.6	9.6	14.4	9.0	6.1	4.0	6.0	7.1	7.7	7.7	7.5	6.8	4.3	4.4									
Ratio service de la dette CGE/recettes	5.7	3.1	3.9	5.7	7.1	31.0	24.0	34.5	22.4	16.9	10.9	11.5	18.0	18.3	17.0	17.7	15.8	7.7	4.7									
Total des besoins de financement bruts (milliards de dollars EU)	755.2	114.1	110.1	980.4	488.4	-25.0	131.6	110.6	916.6	784.8	861.1	742.8	555.6	224.2									
Principales hypothèses macroéconomiques																												
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	4.1	13.6	0.1	8.8	5.8	6.9	1.8	-5.6	-2.4	2.3	3.0	-0.8	6.1	4.9	4.0	3.8	3.0	3.2	3.4									
Déflateur du PIB en dollars EU (variation en pourcentage)	-14.2	1.1	13.7	-6.4	-1.0	-0.8	-23.2	-1.4	1.2	7.0	-3.8	-6.9	3.0	3.3	3.2	3.1	2.9	3.2	3.2									
Taux d'intérêt effectif (pourcentage) 4/	...	0.7	1.8	3.3	3.4	3.7	3.1	6.2	3.8	2.8	2.6	1.9	2.0	2.0	1.8	1.7	1.2	1.0	1.0									
Croissance des exportations de biens & services (\$ en %)	-26.0	23.2	22.3	-4.1	-8.4	1.4	-34.4	-19.2	14.5	37.6	3.1	-30.2	19.3	15.7	10.5	8.9	8.2	2.5	1.7									
Croissance des importations de biens & services (\$ en %)	2.2	19.4	12.7	1.6	-6.0	9.9	-23.7	-15.1	5.4	10.3	4.5	-3.3	7.5	6.6	8.0	6.2	5.3	2.4	4.3									
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (en %)	36.2	37.6	37.6	37.6	37.6	37.7	37.8	37.8									
Recettes publiques hors dons, en pourcentage du PIB	10.3	18.9	23.2	21.7	18.5	15.8	10.5	9.5	10.6	12.0	12.6	13.7	11.4	12.7	14.2	13.6	13.8	17.1	16.6									
Flux d'aide (en milliards de dollars) 5/	350.8	263.4	279.6	477.1	377.5	389.1	433.3	368.8	527.7	511.9	303.8	834.0	1059.8	875.5	811.2	878.9	688.8	682.2	1177.2									
Financement équivalent don (en pourcentage du PIB) 6/	7.1	6.4	5.3	4.8	4.8	4.0	2.9	2.4									
Financement équivalent don (en % du financement extérieur) 6/	63.6	59.7	65.7	70.3	69.0	80.9	81.0	68.9									
PIB nominal (milliards de dollars EU)	9.315	10.701	12.183	12.411	12.994	14.003	10.952	10.202	10.079	11.036	10.934	10.097	11.035	11.964	12.840	13.746	14.720	20.328	36.997									
Croissance du PIB nominal en dollars	...	14.9	13.8	1.9	4.7	7.8	-21.8	-6.8	-1.2	9.5	-0.9	-7.7	9.3	8.4	7.3	7.1	7.1	6.0	6.5									
Pour mémoire :																												
VA de la dette extérieure 7/	20.7	26.0	27.3	26.9	25.9	25.2	23.5	15.4	7.6									
En pourcentage des exportations	59.7	99.2	95.4	88.0	82.5	78.8	72.6	50.0	43.2									
Ratio service de la dette/exportations	2.0	1.5	2.2	3.2	3.9	15.6	9.6	14.4	9.0	6.1	4.0	6.0	7.1	7.7	7.7	7.5	6.8	4.3	4.4									
VA de la dette extérieure CGE (milliards de dollars EU)	2265.7	2626.9	3011.3	3214.6	3320.0	3463.8	3453.7	3138.9	2818.4									
(VA1 - VA1)/PIB-1 (en pourcentage)	3.3	3.8	1.8	1.0	1.0	1.0	1.0	0.1	0.7									
Déficit extérieur courant hors intérêts stabilisant le ratio d'endettement	...	9.8	8.3	8.8	7.4	0.2	16.3	7.4	7.3	0.5	5.5	6.6	8.1	8.8	9.8	9.1	9.9	3.4	5.4									

Sources : autorités nationales, estimations et projections des services.

1/ Comprend à la fois la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Égale à (1 - 9) - P1 - 9)/(1 + 9) - P1 - 9) fois le ratio de l'endettement de

3/ Inclut le financement exceptionnel (c'est-à-dire les variations des arriérés et l'allègement de la dette).

4/ Charges d'intérêt de l'exercice en cours divisées par le stock de la dette de la période précédente.

5/ Il s'agit des dons des prêts concessionnels et de l'allègement de la dette.

6/ Le financement équivalent don inclut les dons accordés à l'État directement et sous la forme des nouveaux emprunts (différence entre la valeur faciale et la VA de la nouvelle dette).

7/ On suppose que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur faciale.

8/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

Définition de la dette extérieure/intérieure
Estime-t-il une grande différence entre les deux critères? Yes

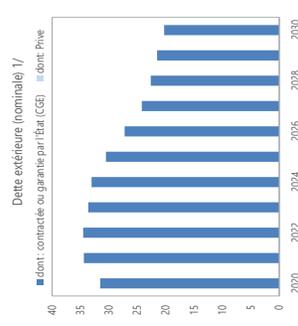
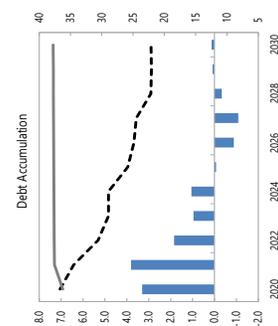


Tableau 2. Tchad: Cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2017-2040
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif											Projections											Moyenne 7/			
												Scénario														
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2030	2040	historique	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2030	2040						
Dette du secteur public 1/	50.3	49.1	44.3	49.1	48.0	47.5	45.2	43.6	40.8	27.3	12.3	39.3	39.2	25.6	25.8	24.6	31.5	34.4	34.5	35.6	33.1	30.5	20.3	10.5	39.3	39.2
dont : libellée en devises																										
Variation de la dette du secteur public	-1.1	-1.2	-4.8	4.8	0.0	-1.6	-2.3	-1.6	-2.8	-1.8	-1.2			-3.1	-3.8	2.4	3.5	-1.3	-3.1	-4.4	-3.6	-4.2	-4.8	-1.9	0.6	-3.4
Identifié deb-creating flows	-1.3	-3.0	-0.8	0.2	1.8	-0.2	-2.0	-1.5	-2.0	-3.8	-1.3	0.2	-1.9	14.6	15.3	14.2	18.4	15.2	16.4	17.8	17.1	17.2	19.6	18.4	0.2	-1.9
Déficit primaire 2/												17.8	17.7	4.0	3.3	1.7	4.8	3.8	3.6	3.6	3.5	3.4	2.5	1.8	17.8	17.7
Recettes et dons														13.3	12.3	13.4	18.7	17.0	16.2	15.8	15.6	15.2	15.8	17.0		
dont : dons														0.0	-0.2	3.7	3.7	-2.7	-2.5	-2.0	-1.8	-1.9	-0.9	-0.5	18.1	15.8
Dépenses primaires (hors intérêts)														2.4	-1.2	3.0	2.0	-2.4	-2.1	-1.6	-1.4	-1.5	-0.7	-0.4		
Dynamique automatique de la dette														1.2	-0.1	4.4	1.6	0.5	0.2	0.2	0.2	0.1	0.2	0.1		
Contribution de l'écart de taux d'intérêt/croissance														1.3	-1.1	-1.4	0.3	-2.8	-2.3	-1.8	-1.7	-1.6	-0.8	-0.4		
dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen														-2.4	1.0	0.7		
dont : contribution de la croissance du PIB réel														-1.8	-0.6	-0.4	-0.4	-0.4	-0.4	-0.4	-0.3	-0.3	-0.2	-0.1	-0.9	-0.3
Contribution de la dépréciation du taux de change réel														-1.2	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres flux générateurs d'endettement identifiés														0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Produit des privatisations (négatif)														-0.5	-0.4	-0.4	-0.4	-0.4	-0.4	-0.3	-0.3	-0.2	-0.1			
Comptabilisation des passifs implicites ou conditionnels														0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Allègement de la dette (Initiative PPTe et autres)														0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Autres (à préciser, par ex. recapitalisation bancaire)														2.0	2.6	-7.2	3.0	1.0	1.1	1.7	1.6	1.0	2.9	0.6	1.2	1.7
Résiduel																										

Indicateurs de viabilité	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2030	2040
VA de la dette du secteur public 2/	40.6	43.5	41.9	39.8	37.5	35.7	33.7	22.4
Ratio VA de la dette public/recettes et dons (en %)	285.0	235.8	275.9	243.1	211.1	209.0	195.7	114.5
Ratio service de la dette/recettes et dons (en %) 3/	46.5	18.3	59.1	56.5	59.7	55.5	64.0	63.3
Besoin de financement brut 4/	4.1	-1.3	7.6	11.4	10.0	9.4	10.7	9.6

Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2030	2040
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	-2.4	2.3	3.0	-0.8	6.1	4.9	4.0	3.8
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	4.0	2.7	2.7	1.9	2.0	2.0	1.8	1.7
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en pourcentage)	2.3	-0.5	1.8	6.5	2.0	0.8	1.4	2.1
Dépréciation du taux de change réel (en pourcentage, + dénote une dépréciation)	-8.5	4.1	2.6
Taux d'inflation (défateur du PIB, en pourcentage)	-0.8	2.3	1.5	-4.7	2.1	3.4	3.5	3.3
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigée du défateur du PIB, en %)	5.0	-5.7	12.8	37.8	-3.3	-0.1	1.3	3.0
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB 5/	-0.3	-1.8	3.9	-4.5	1.8	1.4	0.3	0.2
VA des passifs conditionnels (non inclus dans dette du secteur public)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

debt : détenue par des non-résidents	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2030	2040
debt : détenue par des non-résidents	1	1	1	1	1	1	1	1

debt : détenue par des résidents	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2030	2040
debt : détenue par des résidents	1	1	1	1	1	1	1	1

Definition de la dette extérieure/intérieure	Currency-based
Definition de la dette extérieure/intérieure	Currency-based

Existe-t-il une grande différence entre les deux critères?	Yes
Existe-t-il une grande différence entre les deux critères?	Yes

Dette du secteur public 1/	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2030	2040
of which: local-currency denominated	10	10	10	10	10	10	10	10
of which: foreign-currency denominated	40	40	40	40	40	40	40	40

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Indiquer la couverture du secteur public, par ex. administration générale ou secteur public non financier. Préciser en outre si la dette est brute ou nette.)

2/ Le solde primaire suppose un allègement de la dette au titre du CCRT sous forme de don en capital (sous réserve de la disponibilité des ressources).

3/ Le ratio sous-jacent VA de la dette extérieure/PIB dans l'analyse de viabilité de la dette publique diffère de celui utilisé dans l'analyse de viabilité de la dette extérieure, cette différence dépend des projections en matière de taux de change.

4/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et long terme.

5/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente, and other debt creating/reducing flows.

6/ Déficit primaire moins variation du ratio dette publique/PIB (-) : excédent primaire) qui stabiliserait le ratio de la dette uniquement dans l'année en question.

7/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

Tableau 3. Tchad: Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2020-2030
(en pourcentage)

	Projections 1/										
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Ratio VA de la dette/PIB											
Scénario de référence	26.0	27.3	26.9	25.9	25.2	23.5	21.0	18.7	17.2	16.2	15.4
A. Scénarios de rechange											
A1. Key variables at their historical averages in 2019-2039 2/	26.0	26.8	27.0	26.3	25.9	25.1	25.1	24.5	24.7	25.6	26.7
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	26.0	31.1	34.2	33.0	32.1	29.9	26.8	23.8	21.9	20.7	19.7
B2. Solde primaire	26.0	27.9	28.1	26.5	25.0	22.6	19.7	17.1	15.4	14.2	13.2
B3. Exportations	26.0	34.0	44.7	43.2	42.1	39.8	36.8	34.0	31.8	29.3	27.2
B4. Autres flux 3/	26.0	30.6	33.0	31.9	31.0	29.1	26.5	24.1	22.3	20.7	19.5
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	26.0	34.3	29.7	28.7	27.8	25.8	22.8	19.9	18.2	17.3	16.6
B6. Combinaison de B1-B5	26.0	39.3	41.9	40.5	39.4	37.1	33.9	30.8	28.3	26.3	24.6
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	26.0	26.9	25.7	23.8	22.2	19.8	17.0	14.4	12.7	11.6	10.7
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	26.0	31.2	34.5	33.5	32.4	30.1	27.0	24.0	21.6	19.6	18.0
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Seuil	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
Ratio VA de la dette/exportations											
Scénario de référence	99.2	95.4	88.0	82.5	78.8	72.6	63.4	57.1	53.3	50.8	50.0
A. Scénarios de rechange											
A1. Key variables at their historical averages in 2019-2039 2/	99.2	93.7	88.4	83.6	80.9	77.7	75.6	74.9	76.4	80.2	86.5
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	99.2	95.4	88.0	82.5	78.8	72.6	63.4	57.1	53.3	50.8	50.0
B2. Solde primaire	99.2	97.5	91.9	84.4	78.1	69.8	59.4	52.2	47.6	44.4	42.8
B3. Exportations	99.2	166.7	281.1	264.2	252.7	237.0	213.5	200.1	189.1	176.6	169.5
B4. Autres flux 3/	99.2	106.8	108.0	101.3	96.9	90.1	80.0	73.6	68.9	65.0	63.1
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	99.2	95.4	77.5	72.6	69.3	63.5	54.7	48.5	44.7	43.1	42.8
B6. Combinaison de B1-B5	99.2	154.4	112.3	168.7	161.3	150.3	133.8	123.5	114.6	107.9	104.5
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	99.2	93.9	84.3	75.7	69.3	61.1	51.2	44.0	39.4	36.4	34.6
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	99.2	131.7	130.5	118.9	109.8	98.2	83.5	75.1	68.7	63.1	59.7
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Seuil	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
Ratio service de la dette/exportations											
Scénario de référence	6.0	7.1	7.7	7.7	7.5	6.8	7.8	8.2	5.7	4.4	4.3
A. Scénarios de rechange											
A1. Key variables at their historical averages in 2019-2039 2/	6.0	7.6	8.6	9.0	9.2	8.6	10.5	11.6	7.8	5.7	5.6
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	6.0	7.1	7.7	7.7	7.5	6.8	7.8	8.2	5.7	4.4	4.3
B2. Solde primaire	6.0	7.1	7.7	7.7	7.5	6.7	7.7	8.0	5.7	4.4	4.2
B3. Exportations	6.0	10.4	16.2	17.1	16.7	15.1	17.1	17.8	15.2	16.8	16.4
B4. Autres flux 3/	6.0	7.1	7.8	7.9	7.8	7.0	8.0	8.4	6.6	5.9	5.8
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	6.0	7.1	7.7	7.5	7.4	6.6	7.7	8.1	5.6	3.5	3.5
B6. Combinaison de B1-B5	6.0	9.2	12.8	12.8	12.5	11.3	12.9	13.5	12.0	9.9	9.7
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	6.0	7.1	7.6	7.6	7.4	6.6	7.6	8.0	5.5	4.2	4.1
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	6.0	8.8	9.4	9.4	9.0	7.9	8.9	9.3	7.3	6.5	6.3
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Seuil	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Ratio service de la dette/recettes											
Scénario de référence	11.5	18.0	18.3	17.0	17.7	15.8	17.7	17.4	12.0	8.3	7.7
A. Scénarios de rechange											
A1. Key variables at their historical averages in 2019-2039 2/	11.5	19.2	20.5	19.9	21.6	20.1	23.7	24.7	16.2	11.0	10.1
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	11.5	20.5	23.4	21.7	22.6	20.1	22.5	22.2	15.3	10.6	9.8
B2. Solde primaire	11.5	17.9	18.3	17.1	17.7	15.7	17.5	17.0	11.9	8.5	7.6
B3. Exportations	11.5	18.6	20.2	19.8	20.5	18.3	20.1	19.8	16.6	16.7	15.4
B4. Autres flux 3/	11.5	18.0	18.7	17.6	18.3	16.3	18.2	17.9	13.9	11.3	10.4
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	11.5	22.6	23.0	20.9	21.8	19.4	21.8	21.6	14.8	8.5	7.9
B6. Combinaison de B1-B5	11.5	20.5	23.4	21.7	22.5	20.1	22.3	22.0	19.2	14.5	13.4
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	11.5	17.9	18.2	16.8	17.4	15.4	17.3	17.0	11.6	8.0	7.4
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	11.5	23.9	24.5	22.9	22.9	19.5	20.5	19.3	14.9	12.2	11.0
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Seuil	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Les valeurs en gras dénotent un dépassement du seuil.

2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en SEU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

3/ 4/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

Tableau 4. Tchad: Analyse de sensibilité des principaux indicateurs d'endettement public 2020-2030

	Projections 1/										
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Ratio VA de la dette/PIB											
Baseline	43.5	41.9	39.8	37.5	35.7	33.7	30.3	27.3	25.2	23.7	22.4
A. Scénarios de rechange											
A1. Key variables at their historical averages in 2019-2039 2/	43	43	43	44	45	46	46	46	47	49	51
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	43	84	93	92	91	90	88	86	85	85	85
B2. Solde primaire	43	45	45	42	41	39	35	32	30	28	26
B3. Exportations	43	47	55	52	50	48	44	41	38	35	33
B4. Autres flux 3/	43	45	46	43	42	39	36	33	30	28	26
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	43	87	83	79	76	72	67	63	59	56	54
B6. Combinaison de B1-B5	43	44	45	43	43	42	39	36	34	33	31
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	43	57	54	52	49	47	42	39	36	34	32
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	43	77	81	85	88	89	87	86	85	85	85
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Public debt benchmark	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35
Ratio VA de la dette/recettes 2/											
Baseline	235.8	275.9	243.1	211.1	209.0	195.7	169.2	147.4	140.8	123.9	114.5
A. Scénarios de rechange											
A1. Key variables at their historical averages in 2019-2039 2/	236	280	259	244	257	258	247	240	252	247	251
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	236	532	532	489	506	498	465	441	455	427	420
B2. Solde primaire	236	295	272	238	237	224	196	172	166	146	135
B3. Exportations	236	312	335	293	292	276	245	219	211	183	166
B4. Autres flux 3/	236	297	280	245	243	229	200	176	169	148	135
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	236	587	514	453	451	426	380	343	334	298	279
B6. Combinaison de B1-B5	236	291	270	240	248	240	216	193	189	169	158
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	236	378	332	290	288	270	236	209	200	176	162
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	236	609	579	550	568	547	496	453	466	436	428
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Ratio VA de la dette/recettes 2/											
Baseline	56.5	59.7	55.8	55.5	64.0	63.3	67.4	66.1	62.4	54.7	52.1
A. Scénarios de rechange											
A1. Key variables at their historical averages in 2019-2039 2/	56	61	53	56	71	72	82	87	87	78	78
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	56	65	68	70	81	82	88	89	87	78	76
B2. Solde primaire	56	59	59	59	61	59	64	64	61	54	51
B3. Exportations	56	60	56	57	65	64	68	67	65	61	58
B4. Autres flux 3/	56	60	56	56	65	64	68	67	64	57	54
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	56	58	58	54	65	64	68	67	61	52	49
B6. Combinaison de B1-B5	56	60	58	58	67	66	70	70	66	58	56
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	56	59	54	52	59	58	63	64	60	53	51
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	56	73	69	70	90	89	90	85	82	75	73
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Les valeurs en gras dénotent un dépassement du seuil.

2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB ...

3/ 4/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

**Déclaration de M. Raghani, administrateur pour le Tchad, et de
M. Bangrim Kibassim, son conseiller
22 juillet 2020**

1. Les autorités tchadiennes remercient le conseil d'administration, la direction et les services du FMI de leur soutien dans le cadre de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC), ainsi que de l'aide d'urgence approuvée en avril 2020 au titre de la facilité de crédit rapide (FCR) et du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (ARC). Le soutien du FMI a largement aidé à obtenir des financements extérieurs pour le Tchad et s'est avéré critique pour atténuer l'impact de la pandémie. Le pays s'attend également à bénéficier de l'initiative de suspension du service de la dette du G-20. Cependant, étant donné les incertitudes sur l'envergure et la durée de la pandémie, son ampleur déjà plus grande que prévu, les difficultés compromettant l'achèvement en temps opportun de la sixième revue de l'accord au titre de la FEC et l'augmentation des besoins de financement de la balance des paiements et du budget, les autorités annulent l'accord actuel au titre de la FEC qui devait expirer à la fin septembre 2020 et demandent un deuxième décaissement au titre de la FCR.

ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES

2. La situation sanitaire, sociale et économique du Tchad reste particulièrement difficile depuis le premier décaissement au titre de la FCR (FCR-1), et les incertitudes ont augmenté tandis que l'impact de la pandémie et la dégradation des termes de l'échange s'accroissent ; à ces difficultés s'ajoutent des problèmes de sécurité. Les cas positifs confirmés de COVID-19 s'élevaient à 889 au 19 juillet 2020. Le plan d'urgence des pouvoirs publics face à la COVID-19 se concentre sur le soutien aux populations vulnérables, ainsi qu'aux entreprises et secteurs touchés tels que l'agriculture. Depuis lors, les progrès sont encourageants. Cependant, la mise en œuvre du plan s'est avérée plus difficile et coûteuse que prévu, exerçant ainsi de fortes pressions sur les finances publiques. L'exécution des accords avec les syndicats, le paiement des arriérés de salaires pour 2018 et 2019 ainsi que les nouveaux recrutements dans le secteur de la santé ont également pesé sur les finances publiques. En outre, les autorités ont pris d'autres mesures d'atténuation, notamment : i) la mise en œuvre d'un programme alimentaire avec l'aide d'organismes des Nations Unies, ii) la simplification des formalités d'importation des marchandises essentielles, iii) la création de fonds de solidarité et d'entrepreneuriat pour les jeunes et iv) l'apurement des arriérés intérieurs. La BEAC et la COBAC ont également accru leur soutien à l'économie régionale, en assouplissant les critères de refinancement de la BEAC et en adoptant une politique restrictive de distribution des dividendes.

3. Étant donné ce contexte, les perspectives du Tchad pour 2020 se sont encore détériorées. La croissance du PIB de cette année a été révisée à la baisse, de -0,1 à -0,8 %, et les projections d'inflation ont été révisées à la hausse de 2,2 à 2,8%. Le déficit budgétaire devrait augmenter à cause de la diminution des recettes et de dépenses plus élevées que prévu en santé et en sécurité. En ce qui concerne la position extérieure, le déficit des transactions courantes devrait augmenter

pour avoisiner 18 % environ du PIB hors pétrole. Par conséquent, le déficit de financement a été révisé à la hausse, à 7 % du PIB hors pétrole. La dette publique du Tchad reste faible et viable, malgré des risques élevés de surendettement extérieur et global.

MESURES PRISES POUR FAIRE FACE À LA PANDÉMIE DE COVID-19

4. Les autorités continueront à lutter contre la pandémie tout en s'engageant à atteindre les objectifs de stabilisation économique et de viabilité de la dette, et en contribuant à la stabilité extérieure de la région. Le double choc ayant des répercussions plus fortes que prévu, une loi des finances rectificative prévoyant un assouplissement de la politique budgétaire pour tenir compte des dépenses supplémentaires associées à la COVID-19 a été préparée et sera soumise à l'Assemblée nationale avant la fin juillet 2020. La rationalisation des autres dépenses publiques se poursuivra afin de préserver la viabilité des finances publiques et de la dette. À cet égard, les dépenses non prioritaires seront encore réduites et la croissance de la masse salariale sera contenue. Les autorités ont l'intention de pratiquer une politique d'emprunt prudente et de poursuivre leurs négociations de bonne foi sur les arriérés extérieurs avec les créanciers du pays. Elles poursuivront l'assainissement budgétaire à moyen terme, notamment en mettant fin aux mesures temporaires associées à la COVID-19 et en augmentant les recettes intérieures, afin de préserver la viabilité des finances publiques et de la dette, conformément aux critères de convergence de la CEMAC en la matière.

5. Les autorités restent également soucieuses de préserver la transparence. Elles ont mis en place un compte spécial du trésor pour suivre les dépenses associées à la COVID 19. Elles mettront en œuvre les meilleures pratiques en matière de passation des marchés publics et ordonneront des audits, notamment pour les dépenses d'urgence. Dans ce contexte, le texte complet des contrats de marchés publics, précisant les noms des bénéficiaires effectifs, des personnes morales ayant obtenu le contrat, ainsi que les rapports d'audit et l'utilisation des fonds d'urgence, seront publiés sur le site web du ministère des Finances et du Budget.

6. La préservation de la stabilité financière reste l'une des premières priorités pour les autorités. Le système financier a été gravement touché par la pandémie, et les indicateurs de solidité financière se détériorent. Conscientes de la nécessité de préserver un système bancaire sain, les autorités ont commencé à rembourser les arriérés aux banques et recapitaliseront l'une des deux plus grandes banques publiques à hauteur de 3 milliards de francs CFA d'ici la fin juillet. Dans le même ordre d'idées, le paiement des arriérés intérieurs par une combinaison de titres publics et de numéraire contribuera à réduire la vulnérabilité du système bancaire. Les autorités continueront à mettre en œuvre la nouvelle réglementation des changes, en appui aux objectifs de la CEMAC en matière de réserves et de stabilité.

ANNULATION DE L'ACCORD FEC ET DEMANDE D'UN DÉCAISSEMENT FCR

7. Avant la crise sanitaire, l'accord au titre de la FEC, approuvé le 30 juin 2017, était en bonne voie et sa mise en œuvre était satisfaisante. Cependant, les circonstances difficiles

provoquées par l'épidémie de COVID-19 ont compliqué sa mise en œuvre et sa revue. En outre, étant donné la date d'expiration proche de cet accord et un contexte d'augmentation des besoins de financement, les autorités ont décidé de l'annuler et demandent un second décaissement au titre de la FRC, équivalent à 35 % de la quote-part du Tchad. Le reste du déficit de financement supplémentaire devrait être comblé par des mesures intérieures et des contributions des partenaires du Tchad, notamment au titre de l'initiative de suspension du service de la dette. Cela contribuera à contenir les risques d'un ralentissement économique plus marqué et permettra de stabiliser la situation. La capacité de remboursement du pays reste adéquate et sa dette est viable.

8 Les autorités tchadiennes ont l'intention d'engager les discussions avec le FMI au cours des prochains mois sur un nouvel accord à l'appui de leur programme d'ajustement et de reprise à moyen terme. Elles seraient reconnaissantes aux administrateurs de bien vouloir approuver leur demande actuelle.